Le Reporter
N°1255 DU 19 FÉVRIER 2026 www.lereporter.ma

Pluie de hashtags pour un retour définitif à l'heure GMT



MAROC-BAHREIN À LAÂYOUNE

Nouveaux accords signés et la Marocanité du Sahara réaffirmée !

Hebdomadaire d'informations générales Responsable de la publication : Bahia Amrani



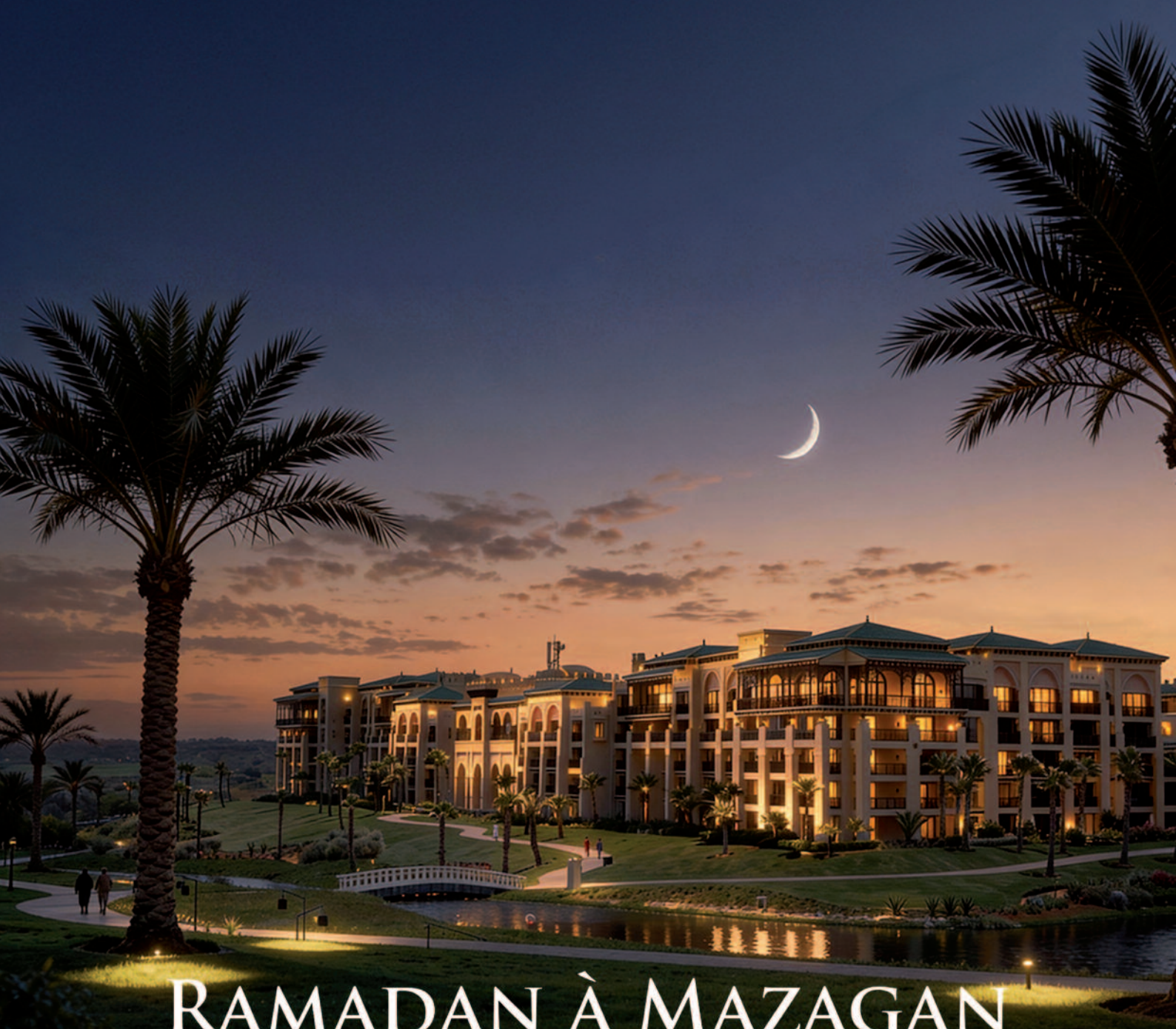
Ramadan & Economie nationale

CONSOMMONS MAROCAIN!



Conseil de Paix

Le Maroc formera des policiers gazaouis et déploiera des officiers supérieurs au sein du commandement militaire conjoint de la force de stabilisation à Gaza



RAMADAN À MAZAGAN

Réservez votre séjour et savourez un ftour raffiné,
au rythme de la musique traditionnelle.

INFOS / RESA : +212 523 388 080

MAZAGAN
BEACH & GOLF RESORT MOROCCO

Ramadan 1447/2026

Aval Royal pour l'ouverture de Mosquées au Maroc et en Afrique



A l'occasion de l'avènement du mois de Ramadan 1447/2026, SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, a ordonné l'ouverture des mosquées édifiées, reconstruites ou restaurées par le ministère des Habous et des Affaires Islamiques ainsi que par des bienfaiteurs, portant leur nombre à 157.
Ces ouvertures concernent 95 Mosquées nouvellement édifiées, 42 Mosquées reconstruites, 8 Mosquées historiques et 11 Mosquées restaurées. La capacité d'accueil globale de ces Lieux de Culte atteint 160.000 fidèles, pour un coût total de 647,3MMDH.
Par ailleurs, le Souverain a bien voulu baptiser de Son Auguste Nom la Grande Mosquée de Hay Salam à Agadir. Cet édifice, d'une capacité de 3.600 fidèles, a nécessité un budget de 62,5MDH.
Enfin, Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, a autorisé l'ouverture de la Mosquée Mohammed VI et de ses dépendances dans la Capitale tchadienne Ndjamena. Cet édifice religieux reflète la solidité de la coopération religieuse entre le Maroc et le Tchad et s'inscrit dans une dynamique plus large de renforcement des liens spirituels et culturels entre Rabat et Ndjamena.
Au Reporter, nous saisissons l'occasion du Ramadan 1447H/2026 pour présenter nos sincères et déférents vœux d'excellente santé, longue vie et bonheur, à SM le Roi Mohammed VI. Nos vœux vont également à LAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, le Prince Moulay Rachid, la Princesse Lalla Khadija, ainsi qu'à tous les membres de la Famille Royale. En cette même occasion de l'avènement du mois sacré, nous présentons nos vœux de santé et sérénité au Peuple marocain et à tous les croyants de la Oumma Islamique qui partagent les valeurs de foi, de tolérance et d'humanisme que prône le Maroc ■

Nations-Unies

Le Maroc à la tête de la Conférence du Désarmement à Genève

Le Maroc assure, jusqu'au 13 mars 2026, la Présidence de la Conférence du Désarmement à Genève, unique Instance Multilatérale des Nations-Unies chargée de négocier les traités relatifs au désarmement. Le Royaume y est représenté par son Ambassadeur, Représentant Permanent auprès de l'ONU à Genève, Omar Zniber.
Les travaux de la Conférence se tiennent dans un contexte régional et international incertain. Face à ces défis, la présidence marocaine entend œuvrer au rapprochement des positions, restaurer un climat de confiance et promouvoir un dialogue inclusif au niveau mondial.
L'un des temps fort qui marquera le Mandat du Royaume à la tête de la Conférence du Désarmement relevant des Nations-Unies, sera la tenue du Segment Ministériel de Haut-Niveau, prévu du 23 au 25 février 2026, sous la Présidence effective de O. Zniber. Cette rencontre réunira une quarantaine de hautes personnalités, dont plusieurs ministres



des Affaires étrangères et le Secrétaire Général de l'ONU, témoignant de l'importance accordée à la relance de l'action multilatérale en matière de désarmement.
Le Maroc est engagé dans l'ensemble des efforts visant à instaurer la paix mondiale. Pas plus tard que le 19 février 2026, le Royaume a pris part à la première réunion du Conseil de la Paix mis en place par le Président américain, Donald Trump. A cette réunion inaugurale, Rabat est venue avec du concret. (Voir pages 6-7) ■



Maroc-France

Accords signés pour une mobilité économique renforcée

L'Ambassade de France au Maroc et la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) ont organisé, le 19 février 2026 au siège de la CFCIM à Casablanca, une séquence de signatures institutionnelles portant sur plusieurs accords structurants pour la coopération économique franco-marocaine.
La rencontre a débuté par la signature d'un nouveau bail entre l'Ambassade de France au Maroc et la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, représentées respectivement par Christophe Lecourtier, Ambassadeur de France au Maroc, et Sébastien Le Bonté, Président de la CFCIM.
Deux accords de partenariat distincts ont ensuite été conclus entre la CFCIM et les Consulats Généraux de France à Casablanca et à Rabat. Ils ont été signés par S. Le Bonté, Aymeric Chuzeville, Consul Général de France à Casablanca, et Olivier Ramadour, Consul Général de France à Rabat.
Ces accords prévoient notamment la mise à disposition de créneaux de rendez-vous dédiés aux visas professionnels pour les adhérents de la Chambre, ainsi que la continuité d'un dispositif destiné à faciliter la mobilité économique entre les deux pays.
Par ailleurs, une convention relative à la promotion de la programmation culturelle et des cours de langue de l'Institut français au Maroc a été signée entre Sébastien Le Bonté et Agnès Humruzian, Directrice Générale de l'Institut Français au Maroc. Cette initiative vise à renforcer les synergies entre les volets économique et culturel de la coopération franco-marocaine.
Enfin, Jean-Charles Damblin, Directeur Général de la CFCIM, a annoncé le lancement de la Maison de l'Exportateur et de l'Investisseur Français au Maroc (MEIF), un dispositif porté par la Chambre. Présentée comme un outil d'accompagnement intégré, la MEIF a pour objectif de simplifier et d'accélérer les projets des entreprises françaises au Maroc ■

Service Militaire 2026

L'opération de recensement démarre le 2 mars et prend fin le 30 avril



Le ministère de l'Intérieur annonce l'ouverture de l'opération de recensement pour le Service Militaire 2026. Prévue du 2 mars au 30 avril, cette étape concerne les jeunes appelés à effectuer leur service à partir de septembre prochain.

Conformément aux dispositions légales relatives au service militaire, la Commission centrale du recensement relatif au service militaire a tenu une réunion destinée à fixer les critères à adopter pour l'identification des jeunes appelés à remplir le formulaire du recensement.

Lors de cette réunion, il a été annoncé qu'il sera procédé à l'arrêt des listes des jeunes appelés à accomplir le service militaire selon les préfectures, provinces et préfectures d'arrondissement dont elles relèvent. Les services compétents, dans l'ensemble du territoire national, procèderont à l'impression des avis de recensement et à leur notification aux intéressés.

Dans ce cadre, les jeunes ayant reçu l'avis relatif au Service Miliaire, sont invités à remplir le formulaire de recensement en ligne via le site électronique dédié à l'opération de recensement (www.tajnid.ma).■

Tafilalet-Figuig

Le Maroc lance un Appel d'offres pour l'exploitation de 361 zones minières



Le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable a lancé un appel public à la concurrence portant sur 361 zones d'intérêt situées dans la région minière de Tafilalet et de Figuig. Pour la première fois, la superficie concernée atteint environ 13.000 km², soit 1,3 million d'hectares, représentant près de 22% de l'étendue globale de cette région minière.

Cet appel introduit quatre innovations majeures. Il adopte d'abord une approche multicritères intégrant les volets technique, financier et socio-économique local, ainsi que le respect des exigences en matière de santé et de sécurité. Il prévoit également l'optimisation de l'utilisation du foncier et des ressources naturelles, notamment hydriques et énergétiques, à travers le recours aux énergies renouvelables, la rationalisation de l'usage des matières premières et l'intégration des principes de l'économie circulaire.

Un bonus sera accordé aux candidatures présentant un modèle intégré de mine durable combinant promotion de l'économie circulaire, recours aux énergies renouvelables, technologies de stockage et valorisation. Par ailleurs, l'appel intègre la mise en œuvre de la Déclaration de Marrakech du 24 novembre 2025, adoptée lors du Congrès international des mines du Maroc, à travers la prise en compte des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Cette nouvelle approche vise à valoriser les importantes potentialités minérales de la région, notamment en or, argent, cuivre, plomb, zinc, barytine et autres ressources précisées dans l'annexe correspondante de l'Avis n°1/DGMH/2026. Menée après concertation avec l'ensemble des parties prenantes, cette initiative réaffirme l'engagement du ministère en faveur d'un développement minier durable, responsable et inclusif, contribuant à la valorisation des ressources minérales nationales et au développement économique et social de la région minière de Tafilalet et de Figuig ■

RAM-FM6SS

Le Maroc bientôt doté d'un Centre de médecine aéronautique



De g.à.d: Abdelhamid Addou & Lahcen Belyamani.

Royal Air Maroc et la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé (FM6SS) ont signé une convention cadre de collaboration en médecine aéronautique. L'accord a été paraphé, le 19 février 2026 à Rabat, par Abdelhamid Addou, PDG de RAM, et Lahcen Belyamani, PDG de la FM6SS. Cette convention s'inscrit dans le plan de développement stratégique de RAM à l'horizon 2037 et dans la consolidation d'une expertise nationale de haut niveau au service de la sécurité aérienne. Elle vise à accompagner le renforcement des effectifs du Personnel Navigant et à garantir leur prise en charge médicale spécialisée, conformément aux standards nationaux et internationaux, notamment ceux de la Direction de l'Aviation Civile et de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. Dans le cadre de ce partenariat, la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé mettra en place un Centre de Médecine Aéronautique adossé à l'Hôpital Universitaire International Mohammed VI de Bouskoura. Ce centre prendra en charge les examens médicaux réglementaires du Personnel Navigant de la RAM, nécessaires à la délivrance des certificats d'aptitude médicale. ■



Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 151 408 390 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.

attijariwafabank.com

Conseil de Paix

Le Maroc s'engage dans le processus de paix et la reconstruction de Gaza

Le Conseil de paix a tenu sa réunion inaugurale jeudi 19 février 2026 à Washington, sous la présidence de son initiateur Donald Trump, avec la participation des représentants de 47 pays dont le Maroc, membre fondateur, qui a annoncé son engagement concret à Gaza.



Prenant la parole, au nom du Maroc, à cette toute 1ère réunion du Conseil de Paix qui se tenait à l'Institut Trump pour la paix à Washington, le ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a fait savoir que Sa Majesté le Roi Mohammed VI soutient l'action du Président américain Donald Trump pour la reconstruction de Gaza et appelle à l'avènement d'un processus réel de paix au Moyen Orient.

Relevant que le Plan du Président Trump pour la Paix à Gaza a permis d'obtenir un cessez-le-feu, de mettre fin à une guerre tragique, de sauver des vies et d'élaborer une approche pragmatique et tournée vers l'avenir pour la reconstruction de Gaza.

Les engagements du Maroc

Nasser Bourita a ainsi indiqué que sur Très Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al Qods, le Maroc est engagé à appuyer les efforts du Conseil de Paix à Gaza, notamment dans les domaines de la sécurité, de la santé et de la promotion de la tolérance et de la coexistence.

«Aujourd'hui, en tant que membre fondateur engagé du Conseil de Paix et sous les instructions de SM le Roi Mohammed VI,

Un, le Maroc a déjà effectué la 1ère contribution financière jamais réalisée au Conseil de la paix ;

Deux, le Maroc est prêt à déployer des agents de police et à former des policiers de Gaza ;

Trois, le Maroc déploiera des officiers militaires de Haut rang au Commandement militaire des Forces Armées», a déclaré le ministre.

Exprimant les positions toujours claires du Maroc, N. Bourita a mis l'accent sur la nécessité de satisfaire aux conditions de la phase 2 du Plan du Président Trump pour garantir le succès des efforts de paix, appelant à la préservation de la stabilité dans la Cisjordanie et à assurer l'appropriation par les Palestiniens de leurs institutions légitimes.

De même que dans cette allocution prononcée devant le Président Trump, le Vice-Président américain, J. D. Vance, le Secrétaire d'Etat, Marco Rubio, les représentants de la cinquantaine de pays présents, le chef du Comité National pour l'Administration de Gaza (NCAG), Ali Shaath (un ancien vice-ministre de l'Autorité palestinienne, né à Gaza) et la représentante de l'Union Euro-



péenne, Nasser Bourita a réitéré les fidèles et honnêtes positions du Maroc, soulignant que la stabilisation et la reconstruction de Gaza permettront le lancement d'un processus réel de paix, sur la base de la solution à deux Etats.

Une ISF à 20.000 hommes

Le Maroc sera donc l'un des trois seuls pays (à ce jour) qui formeront des policiers de Gaza, aux côtés de l'Egypte et de la Jordanie, également engagés à contribuer à cet encadrement.

Le nouveau Haut représentant pour Gaza au Conseil de paix, le diplomate bulgare Nickolay Mladenov, a annoncé que le recrutement d'une nouvelle force de police palestinienne à Gaza a été lancé et que 2.000 candidats se sont d'ores et déjà portés volontaires.

Comme annoncé par Nasser Bourita, le Maroc contribuera aussi au commandement conjoint de la Force Internationale de Stabilisation (ISF) à Gaza

La deuxième phase du plan de paix de Trump prévoit en effet le retrait progressif des troupes israéliennes de la Bande palestinienne et le déploiement de l'ISF.

Le Général américain Jasper Jeffers a fait savoir que l'Indonésie assumera le rôle de commandant adjoint de la Force Internationale de Stabilisation et que cinq pays se sont jusque-là engagés à fournir des troupes à cette Force qui sera sous commandement américain, citant en plus de l'Indonésie, le Maroc, le Kazakhstan, le Kosovo et l'Albanie.

L'Indonésie s'est dite prête à déployer 8.000 soldats dans le cadre de cette Force, qui pourrait compter 20.000 hommes.

Les grosses annonces du Président Trump

Le Président Donald Trump a annoncé que «Les États-Unis vont verser 10 milliards de dollars au Conseil de paix» pour le plan de relance et de reconstruction de Gaza , ajoutant que d'autres membres du Conseil de paix ont promis près de 7 milliards de dollars.

«Nous allons aider Gaza. Nous allons régler ça. Nous en ferons un succès. Nous y apporterons la paix et nous ferons de même dans d'autres endroits chauds qui surgiront», a déclaré l'initiateur du Conseil de Paix en clôturant la réunion.

La création officielle du Conseil de Paix avait eu lieu le 20 janvier dernier à Davos, en Suisse, avec la signature de sa Charte constitutive par les pays membres et fondateurs - dont le Maroc- lors d'une cérémonie présidée par le Président Trump.

Le Bémol de Benjamin Netanyahu

Les promesses du Président Trump se sont aussitôt vues mettre un Bémol par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui a rappelé sa condition de désarmement du mouvement islamiste palestinien Hamas avant toute reconstruction de la Bande de Gaza.

«Nous sommes convenus avec notre allié, les Etats-Unis, qu'il n'y aurait pas de reconstruction de Gaza avant la démilitarisation de Gaza», a déclaré B. Netanyahu lors d'un discours prononcé le même jour que se tenait la 1ère réunion du Conseil de Paix.

La deuxième phase du «Plan Trump» pour Gaza comprend effectivement le désarmement du Hamas et le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza.

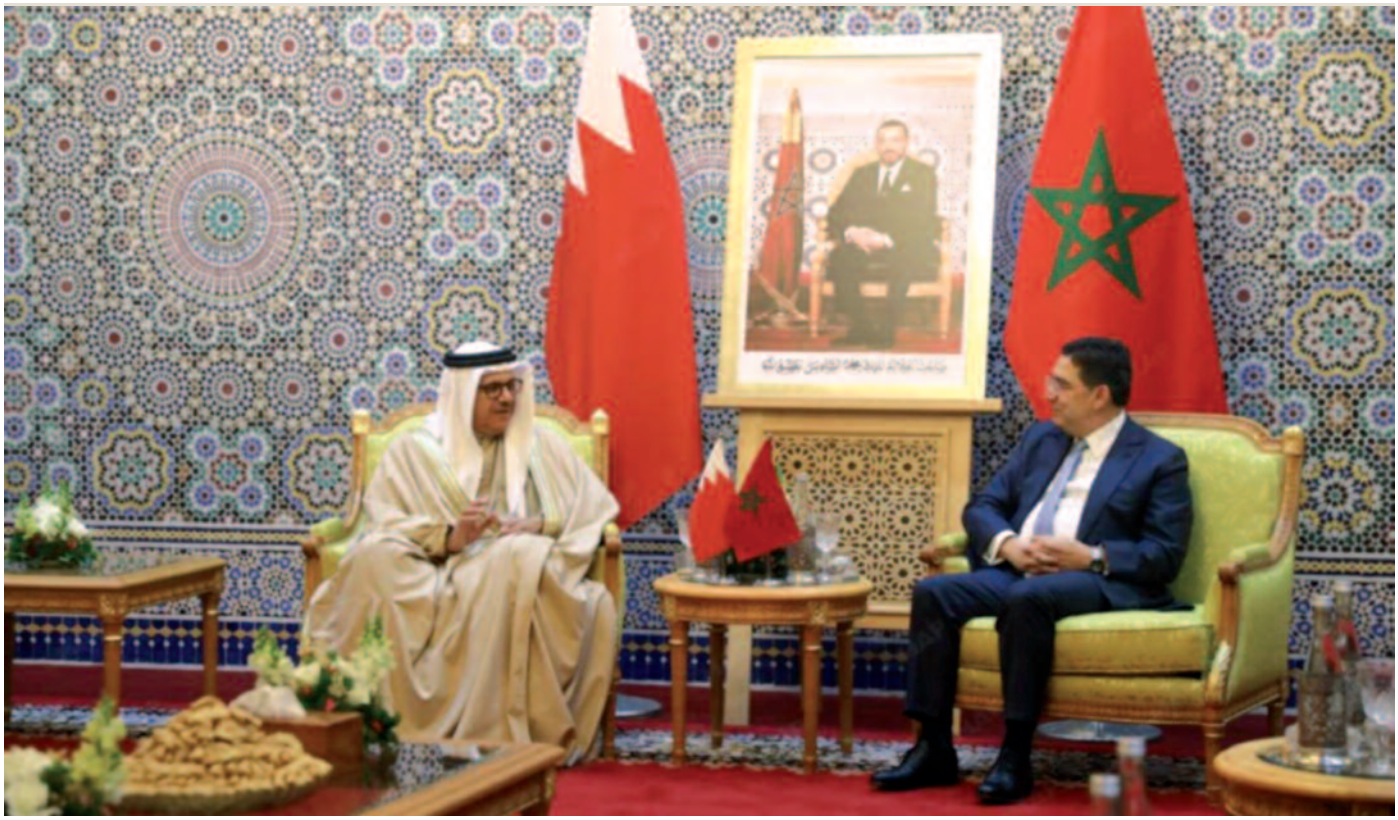
Mais pour le Hamas, son désarmement est une ligne rouge… Sauf à remettre ses armes à une future Autorité qui soit aux mains des Palestiniens ■

KB

Maroc-Bahreïn à Laâyoun

Nouveaux accords signés et la Marocanité du Sahara réaffirmée !

Les travaux de la 6ème session de la Haute Commission mixte Maroc-Bahreïn, s'est tenue lundi 16 janvier à Laâyoune. Il s'agit de la première Commission mixte tenue par le Maroc avec un pays arabe dans ses provinces du Sud, a relevé Nasser Bourita.



La tenue de cette Commission à Laâyoune revêt «une forte portée symbolique», a affirmé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue bahreïni, Dr Abdullatif bin Rashid Al Zayani. Soulignant que cet événement «confirme la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays et leur dimension solidaire ancrée, grâce à la Haute sollicitude de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa».

La Commission mixte Maroc-Bahreïn, créée il y a 25 ans, a gagné en régularité ces dernières années, en se tenant désormais tous les deux ans ou deux ans et demi, a-t-il indiqué.

Le ministre a souligné que la relation entre les deux pays est fondée sur une solidarité absolue, rappelant que les positions du Bahreïn concernant la question du Sahara marocain figurent parmi «les plus constantes» et que le Souverain du Bahreïn avait lui-même informé SM le Roi Mohammed VI de l'intention de son pays d'ouvrir un consulat dans le Sahara marocain.

Dans la même logique, a-t-il ajouté, Sa Majesté le Roi a toujours veillé à apporter un soutien et une solidarité absolus au Bahreïn en rapport avec toutes ses causes décisives.

Soutien constant de Bahreïn à la marocanité du Sahara

Ce 16 février, à Laâyoune, le Royaume de Bahreïn a réaffirmé son soutien constant à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et à sa pleine souveraineté sur son Sahara.

Position qui a été exprimée dans le communiqué conjoint rendu public à l'issue des

travaux de la 6ème session de la Haute Commission mixte Maroc-Bahreïn.
Le communiqué souligne que le Royaume de Bahreïn a salué de nouveau la résolution historique 2797 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a consacré l'initiative d'autonomie, sous souveraineté marocaine, comme unique base pour le règlement de ce différend régional.
Le Royaume de Bahreïn a, en outre, réaffirmé son appui aux efforts du Secrétaire général des Nations Unies et de son Envoyé personnel pour le Sahara, visant à faciliter la tenue des négociations sur la base de l'Initiative marocaine d'autonomie, conformément à la résolution 2797 du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution définitive à ce différend consacrant la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.



Entente et coopération à l'ONU

Le Bahreïn figure parmi les pays avec lesquels le Maroc se concerte de manière permanente au sujet de l'ensemble des dossiers, a dit le ministre, citant en exemple la coordination entre les deux pays pour s'assurer une présence de quatre années au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, deux ans pour le Bahreïn et autant pour le Maroc. Pour le Royaume du Maroc, il ne s'agit pas de "deux années plus deux, mais de quatre années continues", a-t-il insisté.
Dans le même contexte, il a souligné que les initiatives qui seront lancées par le Bahreïn durant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU seront consolidées et développées par le Maroc lors de son mandat. Il en sera de même pour tout ce que le Maroc projette d'entreprendre durant l'exercice de son mandat au sein du Conseil de sécurité, a relevé le ministre.

De nouveaux accords signés…

Les travaux de la 6ème session de la Haute Commission mixte ont été couronnés par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente.
Ces instruments juridiques ont été signés par Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, et Dr Abdullatif bin Rashid Al Zayani, ministre bahreïni des Affaires étrangères.
Il s'agit d'un accord relatif à l'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques entre les gouvernements du Royaume du Maroc et du Royaume de Bahreïn ; d'un accord relatif à l'exemption de visa pour les titulaires de passeports spéciaux et de service et d'un mémorandum d'entente sur la coopération en matière douanière entre l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et les Affaires Douanières de Bahreïn.
Il a été procédé également à la signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la production, du développement agricole et animal et de la sécurité alimentaire entre le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts et le ministère des Municipalités et de l'Agriculture de Bahreïn ; et d'un mémorandum d'entente pour la coopération dans les domaines de la retraite et de la sécurité sociale entre la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et l'Autorité Générale de la sécurité sociale de Bahreïn.
Les deux parties, qui ont passé en revue les potentialités dont regorgent les deux pays, ont réaffirmé leur détermination à promouvoir leur coopération conjointe dans divers domaines, insistant sur l'importance de tirer profit de manière optimale de ces atouts.
Le ministre bahreïni des Affaires étrangères a réaffirmé la volonté du Royaume de Bahreïn d'examiner l'ensemble des moyens à même de renforcer, de développer et de diversifier la coopération bilatérale pour englober les divers secteurs, au service des intérêts communs des deux pays.

Hommage Bahreïni au rôle de SM Mohammed VI

Dans le communiqué conjoint sanctionnant les travaux de la 6ème session de la Haute Commission mixte Maroc-Bahreïn, la partie Bahreïnie a mis en avant les trois initiatives phares lancées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur de l'Afrique, à savoir l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique, le Processus des Etats africains atlantiques et le projet de Gazoduc Africain Atlantique.
Le Royaume de Bahreïn a ainsi salué le rôle pionnier de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la consolidation des fondements du développement durable et le renforcement des bases de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent africain, de manière à répondre aux aspirations de ses peuples au progrès et au développement.
Il a également salué les efforts de SM Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, en soutien à la question palestinienne, louant les efforts du Souverain pour la défense de la ville d'Al Qods Acharif et des Maqdessis, la préservation de son cachet civilisationnel et la protection de son statut en tant que symbole de tolérance et de coexistence entre les religions célestes.
Le Bahreïn s'est félicité aussi des projets concrets à caractère humain et social réalisés par l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al Qods, pour le soutien de la résilience des Maqdessis sur leur terre.■

Agence Nationale de Soutien Social

Un programme qui concerne près de 4 millions de familles

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch a présidé, mercredi 18 février 2026 à Rabat, la réunion du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Soutien Social (ANSS), Créée en vue de développer et de mettre en œuvre les politiques de soutien social, notamment le chantier des aides sociales directes lancé fin 2023, conformément aux Directives de SM Le Roi Mohammed VI.



Au début de cette réunion qui a été marquée par l'adoption du plan d'action de l'Agence au titre de l'année 2026, le Chef du gouvernement a mis l'accent sur l'importance du système de l'aide sociale directe, en tant que composante centrale du chantier stratégique relatif à la généralisation de la protection sociale, qui bénéficie de la Haute Sollicitude Royale.

Ce système consacre un tournant qualitatif dans le traitement des besoins des catégories vulnérables, à travers la transition depuis les approches conjoncturelles vers un système institutionnel basé sur le ciblage précis, l'équité sociale et l'efficience dans l'affectation des ressources.

Bilan 2025 et plan d'action

La Directrice Générale de l'ANSS a par la suite, passé en revue le bilan d'action de l'exercice 2025, marqué par la mise en œuvre du plan d'action arrêté pour cet exercice tel que adopté par le Conseil d'Administration lors de sa première session, notamment la mise en place des fondements pratiques à même de permettre à l'agence de s'acquitter de ses missions relatives à la gestion et à l'évaluation de l'aide sociale directe et au renforcement de son impact.

La réunion a également permis de faire le point sur les étapes les plus importantes de la mise en œuvre du programme d'aide sociale au cours de l'année 2025, dont l'augmentation des montants de l'aide et l'opérationnalisation de l'aide relative aux enfants orphelins et enfants abandonnés accueillis au niveau des établissements de prévoyance sociale.

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Soutien Social a par ailleurs examiné l'ouverture par l'agence d'une représentation territoriale dans la province d'El Jadida, dans le cadre d'une nouvelle vision consacrant les dimensions humaine et territoriale pour une plus grande proximité avec les bénéficiaires, afin d'ériger l'aide sociale directe en levier d'autonomisation et d'intégration sociale et économique productive par le biais de programmes d'accompagnement adaptés aux réalités socio-spatiales des familles.

L'Agence a en outre adopté un mécanisme de suivi visant à mesurer les indicateurs de performance du programme en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, dans le cadre d'une nouvelle approche de gestion du système de l'aide sociale directe contribuant au développement humain et au renforcement de l'impact socio-économique des transferts d'argent.

Le Conseil a par ailleurs adopté, après délibération, une série de conventions entre l'Agence Nationale de Soutien Social et plusieurs départements ministériels, établissement publics et organismes internationaux portant principalement sur l'encouragement de la scolarisation des enfants, le soutien à l'emploi des personnes en situation de vulnérabilité, la consécration des principes de bonne gouvernance et l'échange électronique des données entre l'agence et plusieurs départements ministériels et établissements publics.

Il est à noter que quelque 3,9 millions de familles bénéficient du programme d'aide sociale directe, soit plus de 12,5 millions de citoyens, dont 5,5 millions d'enfants bénéficiaires depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 21 ans, en plus de 1,7 million de personnes âgées de plus de 60 ans. Ces familles bénéficient d'aides mensuelles et d'aides complémentaires dont les montants varient de 500 à 1350 dirhams. ■

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵓⵣⵉⵍⵜ ⵜⴰⵅⵔⵉⵙⵜ
ⴰ ⵙⵓⵢⴰⵙ ⴰⵅⵓⵔⴰⵢ ⴰ ⵜⵔⴰⵎⵓⵔⵜ

الوكـالـة الوطنيـة للمحـافظـة العقـارية
و المسـح العـقـاري و الخـرائـطيـة

AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE

Demande du certificat de propriété en ligne

www.ancfcc.gov.ma

Demande du certificat de propriété en ligne

Paiement en ligne des droits de conservation foncière

Téléchargement du certificat de propriété



Télécharger

Les services dématérialisés de la conservation foncière

Qualité, sécurité et gain de temps



Ramadan & économie nationale

Consommons marocain

Au Maroc, les habitudes alimentaires changent considérablement pendant le mois de Ramadan. Les familles préparent le F'tour et le Shour avec une attention particulière. Dans ce contexte, le choix des produits que nous consommons devient extrêmement important.

Consommer marocain n'est pas seulement un acte citoyen. Chaque légume, fruit, datte, viande produits au Maroc, que nous ache-



tons, contribue à soutenir l'économie nationale, ainsi que les agriculteurs et les petits commerçants. Pendant le Ramadan, période où la consommation augmente fortement, ce geste prend une dimension encore plus essentielle.

Les dattes en sont un parfait exemple. Indispensables pour rompre le jeûne, elles occupent une place centrale sur toutes les tables marocaines, au F'tour comme au Shour. Le Royaume produit des variétés de grande qualité, notamment le Mejhoul, le Boufegouss, le Bouskri ou encore Laaziza.

Longtemps, de nombreux consommateurs ont privilégié les dattes importées. Mais au fil des années et des expériences, de plus en plus de Marocains ont pris conscience qu'il n'y a rien de meilleur que les dattes du bled, disponibles en plusieurs centaines de variétés.

Les fruits et légumes de saison sont également produits en quantités suffisantes dans plusieurs régions du pays. Acheter local (tomates, oranges, bananes…) soutient directement la production nationale, tout en préservant les emplois, notamment au sein des coopératives agricoles.

A cela s'ajoute la pâtisserie marocaine. En acheter pendant le mois sacré, au marché ou dans les petites boutiques de quartier, permet de soutenir ces métiers artisanaux confrontés à une concurrence de plus en plus rude des boulangeries de luxe et grandes surfaces.

Les viandes et les produits laitiers locaux jouent eux aussi un rôle important. Le lait, le fromage et les œufs marocains, ainsi que les viandes rouges et blanches produites au Maroc, offrent une qualité et un goût authentiques. Acheter local contribue ainsi à renforcer l'économie nationale. Les jeunes parents sont appelés à habituer leurs enfants, dès le plus jeune âge, à privilégier le Made In Morocco.

Consommer marocain, pendant le Ramadan comme tout au long de l'année, est également un acte de solidarité. C'est une manière de préserver nos traditions culinaires, de soutenir l'économie de notre pays et de protéger les emplois dont dépendent des millions de familles. Chaque panier rempli dans un marché populaire ou caddie chargé en supermarché, participe à cette dynamique collective.

Ramadan est un mois de spiritualité, mais pas seulement. Outre le jeûne qui constitue le quatrième pilier de l'islam, profiter de ce mois sacré pour s'habituer à consommer marocain est un geste fort, qui témoigne de notre attachement à nos produits du terroir, tout en reflétant notre volonté de soutenir l'économie nationale■

HZ

Consommation durant le Ramadan

L'amour du pays se manifeste aussi dans le caddie

Pendant le Ramadan, les Marocains adoptent un nouveau rythme de vie, avec des journées de travail plus courtes et des soirées rallongées. Le mois de jeûne s'accompagne aussi d'une hausse de la consommation. Dans ce contexte, un choix surgit avant tout acte d'achat. Faut-il privilégier les produits locaux ou ceux importés?



Ph. Soufiane Benkhadra

Les produits du terroir marocain, présentent de nombreux atouts, dont celui de la fraîcheur.

Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), les dépenses de consommation des ménages connaissent une augmentation de près de 20% durant cette période de l'année. Cette hausse de la demande révèle une autre réalité, celle de la préférence qu'ont certains consommateurs pour les biens et produits en provenance de l'étranger, au détriment de ceux confectionnés localement.

Combattre le complexe d'infériorité

Dans les grandes surfaces comme dans les marchés populaires et autres commerces de proximité, le constat est souvent le même.

Les produits d'importation bénéficient d'une certaine préférence, en raison d'une qualité supposée supérieure. A l'inverse, la production nationale souffre d'un déficit de confiance, hérité d'une idée reçue, transmise de génération en génération.

Cette fausse croyance considère que les produits destinés à la consommation fabriqués à l'étranger offrent une qualité supérieure. Si ce fut le cas à une certaine époque, grâce notamment à des stratégies de marketing agressives, cette perception ne reflète plus la réalité actuelle de la production marocaine.

Au cours des dernières décennies, de nombreux secteurs dont celui de l'agroalimentaire, ont réalisé des progrès considérables en matière de qualité et de traçabilité.

De plus, un intérêt particulier est aujourd'hui accordé au packaging et à la présentation de manière générale, ce qui améliore nettement l'attractivité des produits marocains aussi bien sur le marché national que mondial.

En dépit de tous les efforts, certains consommateurs demeurent foncièrement convaincus que la production nationale est incapable de concurrencer celle étrangère, sans mesurer l'impact socioéconomique d'un tel choix.

En effet, opter pour un produit portant le label «Fabriqué au Maroc» que ce soit pendant le Ramadan ou tout au long de l'année, est un acte de patriotisme aux effets immédiats.
Selon les économistes, chaque Dirham dépensé pour un produit marocain sert à rémunérer à la fois les producteurs, les transporteurs et les commerçants entre autres acteurs qui interviennent de manière directe ou indirecte dans le process de production, de distribution et de commercialisation.
A l'inverse, chaque centime déboursé pour l'achat d'une marchandise étrangère, contribue à creuser le déficit commercial du Maroc.
A l'échelle d'un ménage, cela peut paraître insignifiant. Toutefois, si on extrapole cette causalité au niveau national, le manque à gagner pour les revenus de l'Etat devient colossal. Les chiffres sont là pour le prouver. A fin novembre 2025, le déficit commercial du Maroc s'est creusé pour atteindre 353MMDH en hausse de 15,8% à la même période en 2024.
L'un des aspects les plus sensibles de la consommation locale est le marché du travail.
Le secteur agricole et l'industrie agroalimentaire dans son ensemble, représentent l'un des premiers pourvoyeurs d'emplois au niveau du Royaume. Des familles entières dépendent de ces activités, souvent saisonnières. Par conséquent, Ramadan apparaît comme un puissant moteur de relance économique, à condition que la consommation se tourne davantage vers la production nationale.
A contrario, une préférence marquée pour la production étrangère peut causer une baisse des commandes, une réduction de l'activité et, à terme, des destructions d'emplois, surtout en milieu rural et dans les petites unités de production et celles de taille intermédiaire.



Les produits de la mer du Royaume, sont mondialement connus pour leur qualité supérieure.

Déconstruire les clichés

L'argument de la qualité revient fréquemment pour justifier la préférence accordée aux produits étrangers. Pourtant, cette perception mérite d'être réévaluée.
De nombreux produits marocains répondent aujourd'hui à des normes strictes et sont parfois exportés vers des marchés exigeants, preuve de leur fiabilité.
Sur le plan des prix, la situation est tout aussi paradoxale.
La marchandise importée coûte plus cher (frais de transport, droits de douane, stockage).
Le produit marocain, en revanche, bénéficie de circuits beaucoup plus courts, ainsi que d'une fraîcheur supérieure. C'est le cas principalement pour les produits alimentaires périssables comme les viandes, les poissons et produits laitiers.
Encourager la consommation de produits marocains ne repose pas uniquement sur la bonne volonté du consommateur. Les producteurs doivent œuvrer à l'amélioration continue de la qualité des produits qu'ils proposent aux consommateurs, tout en faisant preuve davantage d'innovation et de transparence.
Les autorités de leur côté, sont appelées à accompagner cette dynamique par des contrôles efficaces et des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens.
Conscients de cette nécessité, les pouvoirs publics, y compris l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), multiplient la surveillance de la qualité et des prix des produits présentés à la vente sur le marché national.
Ces rondes de contrôles s'intensifient à l'occasion du mois sacré. Comme chaque année, les appels se multiplient pour intensifier la lutte contre la spéculation, à l'origine de la hausse souvent vertigineuse des produits alimentaires les plus consommés durant le moins sacré (œufs, volaille, tomate, sardines….).
Au Maroc, pendant le Ramadan, la consommation ne se limite pas à une fonction nutritionnelle. Elle est profondément liée à l'identité culturelle du Royaume. Ainsi, la table du F'tour se transforme en un espace de transmission et de mise en valeur des recettes et saveurs de la cuisine marocaine vieille de plusieurs siècles.
Dans ce contexte, les produits marocains doivent occuper une place centrale. Les remplacer par des alternatives importées revient à affaiblir ce patrimoine immatériel qui fait la fierté du Maroc.
A travers son panier, le consommateur marocain renforce l'économie de son pays, tout en participant à la consolidation de sa Souveraineté alimentaire.
Il ne s'agit pas d'un appel à se replier sur soi, mais plutôt à apporter sa pierre à l'édifice de la croissance socioéconomique, dans un esprit de solidarité.
Dans un contexte international marqué par une concurrence économique ardue et la volonté des Etats à privilégier la production locale, consommer marocain n'est plus un choix, mais une nécessité.
Ramadan, mois de partage et de piété, est aussi une occasion en or pour se réconcilier avec le produit local et mettre plus en valeur le savoir-faire national■

Mohcine Lourhzal

Fabriqué au Maroc
Et si on érigeait les produits locaux en choix de référence?

Le consommateur marocain s'est toujours arrêté devant les rayons des grandes surfaces et les étals des marchés populaires, avec un réflexe qui, au fil du temps, est devenu automatique. Pendant longtemps, les articles étrangers étaient privilégiés au détriment de ceux fabriqués localement. Cette habitude reposait sur une conviction erronée, que la qualité vient toujours d'ailleurs.



Au cours des dernières années, l'offre marocaine s'est modernisée et, surtout, a gagné en excellence. Aujourd'hui, défendre le Made in Morocco dans le domaine alimentaire ne relève pas seulement d'un discours patriotique ou émotionnel, mais constitue un choix objectif, dans la mesure où la production nationale est devenue compétitive, fiable et conforme aux standards les plus exigeants de la chaîne alimentaire.

Une qualité éprouvée

La première force des articles marocains réside dans leur origine. Le climat, la diversité des sols et la richesse des terroirs offrent au Royaume des conditions naturelles exceptionnelles. Fruits, légumes, huiles et céréales bénéficient d'un environnement propice qui influence directement leur goût et leur texture, outre leur valeur nutritionnelle.

Une autre idée persiste dans l'imaginaire collectif, selon laquelle les produits importés sont mieux contrôlés. Or, la réalité est bien différente. Au fil des années, le Maroc a renforcé ses cadres réglementaires, ses systèmes de contrôle sanitaire et ses mécanismes de traçabilité. Plusieurs filières agricoles et industrielles sont désormais soumises à des normes rigoureuses, identiques à celles des marchés internationaux. Cette exigence est d'autant plus significative que plusieurs denrées locales sont exportées vers des pays réputés pour leur sévérité en matière de qualité.

L'un des changements majeurs des deux dernières décennies concerne l'industrie agroalimentaire. Souvent perçue comme traditionnelle ou peu innovante, elle a pourtant connu une transformation profonde. Investissements, modernisation des chaînes de production, amélioration du conditionnement et respect des normes sanitaires ont permis l'émergence de réalisations locales à forte valeur ajoutée.

Autre préjugé tenace, celui du prix. Nombreux sont les Marocains qui croient que l'article importé est plus cher parce que meilleur. En réalité, le surcoût provient surtout de facteurs logistiques comme le transport et le stockage. Grâce à des circuits plus courts, l'offre marocaine garantit un meilleur rapport qualité–prix, un argument pourtant peu mis en avant alors qu'il devrait convaincre tout consommateur averti.

Reconstruire la confiance

Si la qualité est bien réelle, pourquoi le doute persiste-t-il chez certains? Pour les sociologues, tout est question de confiance. Le consommateur marocain a longtemps associé excellence et produits étrangers, un réflexe hérité d'une époque où l'offre locale était limitée. Reconstruire cette confiance ne se fait pas en un claquement de doigts. C'est le fruit d'un travail de longue haleine et d'efforts soutenus.

Choisir un article fabriqué au Maroc de qualité ne bénéficie pas seulement au consommateur. Chaque achat local contribue à maintenir des emplois et à renforcer les filières de production et les coopératives rurales. Ceux qui invoquent encore la qualité comme justification pour préférer l'étranger doivent revoir leur jugement. Les économistes sont unanimes pour dire que la confiance envers le Made in Morocco incite les producteurs à investir davantage dans l'excellence de leurs réalisations.

La supériorité des denrées marocaines n'est plus à démontrer. Elle doit désormais être reconnue et valorisée. Lors de la pandémie de Covid–19 en 2020, de nombreux pays ont connu d'énormes difficultés d'approvisionnement. Au Maroc, le marché national était bien achalandé, notamment en fruits, légumes et viandes. Le Royaume a aussi assuré ses besoins en dispositifs médicaux, dont les masques fabriqués localement et dont un grand nombre a été exporté vers l'étranger.

Certes, des défis demeurent et des écarts de qualité peuvent exister ici ou là entre l'offre locale et les produits importés. Mais une chose est sûre. Le label «Fabriqué au Maroc» se développe considérablement, soutenu par une volonté étatique de redonner à la production nationale ses lettres de noblesse. Ramadan en est l'occasion idéale.

La balle est dans le camp du consommateur.■



Ph. Soufiane Benkhadra

Pourquoi chercher ailleurs quand les dattes marocaines sont disponibles en abondance et à des prix abordables.

Traçabilité, sécurité sanitaire
Le cas des dattes

Les dattes occupent une place centrale sur les tables marocaines du F'tour et du Shour. Chaque année, le choix se pose entre la production locale et les dattes importées. Aujourd'hui, la préférence pour le produit marocain s'impose naturellement. Autrefois, les dattes algériennes jouissaient d'une bonne réputation au Maroc, ce qui n'est plus le cas, pour des raisons objectives.

La traçabilité et la sécurité sanitaire des dattes en provenance d'Algérie sont régulièrement questionnées, certaines étant soupçonnées de contenir des substances nocives. Sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes marocains encouragent la consommation de dattes locales pour soutenir l'économie nationale.

Disponibles en plusieurs variétés, les dattes marocaines se distinguent par leurs textures et saveurs, adaptées à tous les goûts. Le Royaume est l'un des principaux producteurs en Afrique du Nord, grâce à la diversité de son climat et à la richesse de ses oasis, notamment dans les régions de Zagora, Errachidia et Figuig. Dans ces zones, les journées chaudes et les nuits fraîches créent des conditions idéales pour leur culture.

Vers une production record de 160.000 tonnes

Les pluies abondantes de novembre et décembre 2025, prolongées en janvier et début février 2026, ont permis de recharger les nappes phréatiques et de dynamiser la production de dattes. Selon le ministère de l'Agriculture, la Campagne 2025-2026 devrait atteindre 160.000 tonnes, soit une hausse de 55 % par rapport à l'année précédente.

Le Maroc se distingue par sa grande diversité de variétés. Le Majhoul, surnommé «reine des dattes», séduit par son calibre généreux et sa chair sucrée, tandis que la Boufegouss se caractérise par sa texture caramélisée et moelleuse. Bouzkri, Laaziza, Najda, Jihel et Bouittob complètent cette offre, toutes reconnues pour leur qualité.

En comparaison, l'Algérie et la Tunisie produisent des variétés limitées, le Dattier blanc et la Deglet Nour, qui ne répondent pas à la même diversité, faisant des dattes marocaines le choix privilégié pendant le mois sacré. Riches en sucres naturels, en fibres et en minéraux comme le potassium et le magnésium, ces dernières offrent une énergie durable aux jeûneurs. Les méthodes traditionnelles et les conditions des oasis préservent leur saveur, contrairement aux importations souvent altérées par transport et stockage.

Dans ce domaine, l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (Andzoa) joue un rôle central. Depuis sa création, l'Agence veille au développement durable et intégré de ces zones, notamment dans les Régions de Tata, Zagora et Errachidia, dans l'objectif de booster les cultures et l'économie locales.

Les dattes sont un élément central du patrimoine culinaire marocain et symbolisent l'hospitalité et la générosité. Leur présence sur les tables pendant le Ramadan, souvent servies avec du lait pour rompre le jeûne, traduit un lien profond avec la continuité des traditions Ramadanesques.

Opter pour les dattes marocaines est une autre manière de clamer haut et fort son patriotisme.■

ML

Ramadan et gaspillage alimentaire
Donner plutôt que jeter

Pendant le Ramadan, les marchés marocains changent de visage. Les étals se remplissent, les caddies débordent, les achats s'intensifient. A l'heure de la rupture du jeûne, les tables du F'tour se transforment en véritables festins, mêlant plats traditionnels et recettes modernes. Derrière cette abondance, se cache un véritable fléau, le gaspillage alimentaire qui atteint des niveaux insoutenables durant le mois sacré.





Chaque année, des millions de tonnes de nourriture sont jetées au Maroc. Ce gaspillage alimentaire ne se limite pas aux foyers. Il touche également certains restaurants et hôtels, où d'importantes quantités de denrées alimentaires finissent à la poubelle. Selon le rapport 2024 du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, les ménages marocains jettent en moyenne près de 5 millions de tonnes de nourriture par an.

Quand le Ramadan amplifie les dérives

Au Maroc, les causes du gaspillage alimentaire sont multiples, mais elles deviennent particulièrement visibles pendant le Ramadan. La croyance largement répandue selon laquelle ce mois nécessite des achats plus importants, pousse de nombreuses familles à remplir leurs paniers bien au-delà de leurs besoins réels. Une partie de ces produits n'est jamais consommée, oubliée au fond du frigo. Résultat, des mets succulents préparés avec attention à l'aide d'ingrédients frais, finissent dans les bacs à ordures.

La richesse du patrimoine culinaire marocain s'exprime pleinement à l'heure du F'tour, notamment avec la harira, les briouats, la chebakia, sellou et le msemmen, sans oublier les jus aux saveurs diverses. Si ces plats incarnent l'identité et la convivialité marocaines, les quantités préparées dépassent souvent les capacités réelles de consommation des familles, transformant une partie du repas en déchets.

Le problème est accentué par l'absence de mécanismes structurés pour la gestion des restes alimentaires.

Contrairement à d'autres pays qui ont mis en place des systèmes de redistribution ou de recyclage, une grande partie des surplus est jetée, faute de solutions alternatives. Enfin, le manque de sensibilisation joue un rôle central. Bien que l'islam prône la modération et condamne le gaspillage, les conséquences économiques, sociales et environnementales de ce phénomène restent largement sous-estimées. Pendant que des montagnes de nourriture sont jetées, des milliers de familles vivent dans la précarité et peinent à assurer leurs besoins alimentaires les plus élémentaires.

Jeter a un coût

Le gaspillage alimentaire ne se résume pas à un problème moral ou social. Il représente également une perte économique colossale, estimée à plusieurs milliards de dirhams par an. Des ressources financières considérables qui auraient pu être investies dans des programmes sociaux, des projets de développement, ou des initiatives de soutien aux populations vulnérables. Sur le plan environnemental, le gaspillage alimentaire constitue un vrai danger. Nombreux sont les écologistes qui soulignent que les aliments jetés finissent dans les décharges, où leur décomposition génère du méthane, un gaz à effet de serre particulièrement nocif et fortement contributeur au réchauffement climatique. On estime que les pertes alimentaires génèrent 8 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, ce qui n'est pas anodin.

Ramadan, une opportunité pour changer

Face à l'ampleur du problème, des solutions existent. Une meilleure planification des achats, une préparation des repas plus ajustée aux besoins réels, la valorisation des restes alimentaires, ou encore la redistribution des surplus aux personnes dans le besoin peuvent réduire considérablement le gaspillage.

De leur côté, les pouvoirs publics et la société civile doivent renforcer les campagnes de sensibilisation et s'inspirer d'expériences internationales, qui disposent de structures dédiées aux aides alimentaires, à travers ente autres, le don des invendus alimentaires.

Le Ramadan est un mois de jeûne, de retenue et de solidarité. Pourtant, pour certains, ce mois béni est transformé en période de surconsommation et d'extravagance, en totale contradiction avec ses valeurs fondamentales. Le gaspillage alimentaire n'est pas une simple question de comportement individuel. Il s'agit plutôt d'un enjeu où se rencontrent éducation civique, économique, environnementale et religieuse et appelle à une prise de conscience collective. En définitive, il convient de rappeler que la vie est imprévisible et que rien n'est garanti. L'abondance actuelle peut très vite se transformer en pénurie.■

ML

Contrôle des marchés

Vigilance renforcée et mise en service d'un numéro de réclamation

Les autorités ont intensifié les opérations de contrôle et de surveillance des marchés à l'échelle nationale, bien avant le début du Ramadan. Objectif, garantir la disponibilité des produits alimentaires, contrôler leurs prix et parer à tout abus de la part des commerçants.



Cette démarche, coordonnée par le ministère de l'Intérieur avec l'appui d'autres intervenants à l'instar de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), s'inscrit dans une stratégie de vigilance renforcée face à l'augmentation de la demande et aux risques potentiels de spéculation et de fraudes.

Dès la fin du mois de janvier 2026, des campagnes d'inspection ont été lancées notamment dans les villes de Casablanca, Marrakech, Rabat et plusieurs autres provinces afin de vérifier l'état des stocks, la qualité des denrées et le respect des normes commerciales.

A Casablanca, des Commissions locales ont multiplié leurs sorties sur le terrain, contrôlant les étals alimentaires, les entrepôts de stockage et les commerces de proximité pour détecter toute pratique illégale à l'origine d'une hausse injustifiée des prix ou de produits impropres à la consommation.

Pour renforcer ce dispositif, un numéro national, le 5757, a été réactivé pour toute la durée du Ramadan. Ce canal permet aux consommateurs de signaler les hausses suspectes de prix, les pénuries, les produits de mauvaise qualité ou toute pratique commerciale illégale observée dans les marchés locaux. Le service fonctionne chaque jour de 9 heures à 18 heures. Des cellules de traitement des plaintes ont également été déployées dans toutes les Préfectures et Provinces du Royaume pour assurer une réponse rapide à tout signalement de fraude à la qualité ou au prix des produits alimentaires.

PV dressés, marchandises éliminées

Les résultats des premières semaines de ces rondes de contrôle sont déjà mesurables. Sur la base des interventions et inspections réalisées à travers plusieurs provinces, les commissions mixtes de contrôle ont recensé un nombre significatif d'infractions.

Dans la Préfecture de Casablanca-Anfa, plus de 2.100 locaux commerciaux ont été inspectés, avec près de 69 infractions relevées liées à l'affichage des prix, à la qualité des produits ou à la vente de denrées non conformes.

Au quartier El Fida, des interventions ciblées des services sanitaires ont conduit à l'établissement d'un certain nombre de Procès–Verbaux et à la destruction de lots de produits qui ne répondaient pas aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, soulignant ainsi la rigueur des contrôles en amont du mois sacré.

Ce renforcement du contrôle intervient dans un contexte où les autorités ont également tenu à assurer l'approvisionnement normal des marchés. Selon la commission interministérielle de veille et de suivi de l'état des marchés et des prix, les stocks disponibles, la production locale et les prévisions d'offre sont jugés suffisants pour faire face à la demande accrue pendant le Ramadan et les semaines suivantes. Les responsables ont également rappelé que les mécanismes de coordination entre les différents services publics, les gouverneurs de provinces et les acteurs économiques sont essentiels pour prévenir toute rupture dans l'approvisionnement ou toute manipulation des prix.

Les acteurs de la société civile et des associations de consommateurs ont salué ces mesures proactives. Ils estiment que la mise en place d'un numéro dédié aux réclamations des consommateurs (5757) et le renforcement des équipes de contrôle sur le terrain permettent une meilleure transparence des marchés et donnent aux citoyens une voix directe pour dénoncer les infractions.

Toutefois, plusieurs organisations appellent à ce que ces dispositifs ne soient pas limités au seul mois de Ramadan, mais étendus à l'année pour assurer une surveillance continue du marché et maintenir la confiance des consommateurs.

L'intensification des opérations de surveillance des marchés au Maroc, est une réponse proactive face aux préoccupations des consommateurs et à la nécessité de veiller à la protection de la santé publique, dans une période de l'année où la demande en produits alimentaires connait une hausse considérable ■

HZ



Abdelghani Youmni

ECONOMISTE ET SPÉCIALISTE DES POLITIQUES PUBLIQUES

«La valorisation des produits locaux soutient la demande intérieure en faveur des producteurs nationaux...»

Avec le mois du Ramadan, période marquée par une forte intensification de la consommation des ménages, la question du choix des produits prend une dimension économique et sociale particulière. Derrière les étals des marchés et les rayons des commerces, se pose un débat plus large sur l'impact de ces comportements sur l'économie nationale. L'économiste et spécialiste des politiques publiques, Abdelghani Youmni, propose un éclairage sur les effets réels de la consommation de produits locaux. Il aborde également le rôle des pouvoirs publics dans la régulation des marchés, notamment pendant le mois sacré. Entretien.

En quoi le fait de privilégier les produits locaux, en particulier durant le mois de Ramadan, constitue-t-il un acte citoyen et quel est son impact réel sur l'économie nationale?

Les données économétriques et les enquêtes du Haut-Commissariat au Plan montrent que la dépense de consommation des ménages augmente sensiblement durant le mois de Ramadan, avec une hausse comprise entre 16,5 % et 18 %. Malgré les tensions inflationnistes observées en 2022 et 2023, la part du budget consacrée à l'alimentation passe en moyenne de 34,2 % du revenu à plus de 42,4 % pendant cette période. Cette évolution concerne l'ensemble des catégories sociales et tend à s'accentuer à mesure que le niveau de vie progresse.

Dans ce contexte, privilégier les produits locaux peut soutenir l'activité économique nationale, en particulier lorsque l'offre est majoritairement issue de la production intérieure, comme c'est le cas pour de nombreux produits alimentaires. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas spécifique à un seul pays. Il s'observe également en Égypte ou en Tunisie, où le Ramadan agit comme un puissant levier de stimulation de la production domestique.

Toutefois, l'impact sur les équilibres macroéconomiques demeure plus nuancé. Selon l'enquête nationale sur l'emploi du temps, réalisée par le HCP en 2012, le temps consacré au travail professionnel recule d'environ 23 % durant le mois de Ramadan, soit une baisse moyenne de 1 heure 12 minutes pour les hommes et de 19 minutes pour les femmes. A l'inverse, le temps dédié aux tâches domestiques et aux courses augmente, notamment en milieu urbain et chez les femmes, avec une progression proche de 47 minutes.

Ainsi, si la consommation de produits locaux peut être assimilée à un geste citoyen soutenant l'activité économique et limitant partiellement les importations, ses effets macroéconomiques globaux restent ambivalents, en raison notamment des ajustements de productivité et des tensions sur l'épargne des ménages les plus modestes.

Dans quelle mesure cette orientation vers les produits locaux peut-elle influencer l'emploi et la pérennité des entreprises et, plus particulièrement, celle des petites exploitations agricoles?

Durant le mois de Ramadan, la consommation alimentaire connaît une hausse marquée. Selon les données du HCP, la dépense des ménages progresse en

La phrase

«Ramadan s'accomp et d'un gaspillage al

moyenne de 16,3 %, avec des augmentations très significatives pour certains produits. Les fruits enregistrent une hausse exceptionnelle de 163 %, les produits laitiers progressent de 47 %, les viandes et les céréales de 35 %, tandis que les produits de la pêche dépassent les 44%.
Cette dynamique stimule l'activité économique à court terme. Elle favorise la création d'emplois conjoncturels dans le commerce, la distribution et les services, avec une intensification notable de l'activité aussi bien de jour que de nuit. Les petites exploitations agricoles bénéficient également d'un meilleur écoulement de leur production et d'une augmentation des volumes vendus. Cependant, cet effet demeure essentiellement saisonnier. Il ne garantit ni la pérennité structurelle des entreprises ni la survie durable des très petites exploitations. Cela étant, les périodes de fêtes religieuses, tout comme autrefois les moussems ou les saisons de moisson, jouent un rôle de régulation économique et sociale. Elles instaurent des cycles temporaires qui soutiennent ponctuellement les écosystèmes productifs et contribuent à maintenir un certain équilibre local.

A l'approche et tout au long du mois de jeûne les autorités intensifient les opérations de contrôle des marchés, notamment sur les prix et la qualité. Comment évaluez-vous l'efficacité de ces interventions sur le terrain?

Le contrôle des marchés relève des missions régaliennes fondamentales de l'État. Sur le plan microéconomique, ces interventions se justifient notamment par la théorie de l'asymétrie de l'information développée par George Akerlof. Lorsque les vendeurs disposent de plus d'informations que les consommateurs sur la qualité réelle des produits ou sur les marges pratiquées, cela favorise les comportements opportunistes, altère la confiance et réduit l'efficience globale du marché.
Les opérations de contrôle permettent ainsi de limiter ces déséquilibres, de renforcer la transparence et de protéger le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement en période de forte demande comme le Ramadan. On peut également mobiliser la théorie de l'agence qui dit que l'Etat agit comme mandataire de l'intérêt général lorsque les incitations des intermédiaires ne sont pas alignées avec l'intérêt collectif.
Par ailleurs, ces contrôles contribuent à préserver les recettes fiscales. La lutte contre les circuits informels, les marges abusives et les pratiques frauduleuses permet de sécuriser la base fiscale et d'améliorer la traçabilité des transactions. L'épisode de la crise du poisson, survenue il y a deux ans, a montré combien l'opacité des circuits de distribution peut générer des tensions économiques et sociales. C'est dans cette logique que j'avais proposé la mise en place d'une plateforme numérique d'affichage en temps réel des prix de gros des produits stratégiques, en cohérence avec les recommandations du Conseil de la concurrence.

Ramadan peut-il constituer une opportunité pour faire évoluer les comportements de consommation, notamment en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire?

Le Ramadan est avant tout un phénomène social majeur, bien au-delà de sa dimension religieuse. Il mobilise des valeurs de foi, de solidarité, d'éthique et de cohésion collective, tout en influençant profondément les comportements économiques. Ce mois béni incarne un idéal de sobriété, de maîtrise de soi et de partage. Pourtant, Ramadan s'accompagne souvent d'une surconsommation et d'un gaspillage alimentaire préoccupant. Selon la FAO, près de 84,4 % des foyers jettent de la nourriture durant cette période.
Ce gaspillage a un coût économique et environnemental considérable. Un kilogramme de viande bovine mobilise environ 50 000 litres d'eau, tandis qu'un simple verre de lait nécessite près de 1.000 litres. A cela s'ajoutent les dépenses énergétiques liées à la production, au transport et au stockage, ainsi que les émissions de méthane issues des déchets alimentaires, un gaz dont l'impact climatique est nettement supérieur à celui du CO_2.

La valorisation de la production nationale peut-elle renforcer la Souveraineté alimentaire du Maroc?

La souveraineté alimentaire repose sur la capacité d'un pays à assurer durablement l'approvisionnement de sa population à partir de sa propre production. L'agriculture représente environ 15 % du PIB et près de 40 % de l'emploi, ce qui en fait un pilier stratégique de l'économie. Le pays exporte massivement des fruits, des légumes et des produits agricoles à forte valeur ajoutée, ce qui lui permet de compenser une partie de ses besoins par des excédents ciblés.
Certaines dépendances persistent néanmoins. En 2023–2024, les importations de viandes rouges ont dépassé 90.000 tonnes, pour une valeur estimée entre 3 et 4 milliards de Dirhams, en raison notamment de la baisse du cheptel liée aux sécheresses successives. Les importations de lait en poudre oscillent entre 50 000 et 70 000 tonnes par an, pour un coût supérieur à 1,5 à 2 milliards de Dirhams.
Dans ce contexte, la valorisation des produits locaux constitue un levier stratégique majeur. Elle soutient la demande intérieure en faveur des producteurs nationaux et renforce l'efficacité des politiques publiques. Le Plan Maroc Vert a mobilisé environ 104 milliards de Dirhams entre 2008 et 2020, tandis que la stratégie Génération Green a engagé près de 58 milliards de Dirhams entre 2021 et 2023, dont plus de la moitié est financée par l'Etat.

Quel message souhaitez-vous adresser aux consommateurs hésitant encore entre produits importés et ceux issus de la production locale?

Il est important de rappeler que le choix individuel du consommateur ne peut, à lui seul, corriger des déséquilibres structurels liés aux politiques commerciales ou aux accords de libre-échange. Le consommateur agit de manière rationnelle, en arbitrant principalement entre le prix, la qualité et la disponibilité. Lorsque le pouvoir d'achat est contraint, il privilégie naturellement l'option la plus accessible.
Le patriotisme économique peut s'exprimer à travers le choix de produits issus de la production nationale, à condition que leur origine soit clairement identifiable et que l'écart de prix reste raisonnable. L'enjeu principal relève toutefois des orientations publiques. L'agriculture représente entre 12 % et 14 % du PIB et près de 30 % de l'emploi total, avec une importance encore plus marquée en milieu rural.
Enfin, il convient de relativiser le débat. Les produits traditionnellement consommés au F'tour ne sont pas responsables du déficit commercial, qui dépassait 280 milliards de dirhams en 2023 et résultait principalement des importations d'énergie, de biens d'équipement et de produits manufacturés. La question de la consommation locale doit donc être abordée avec lucidité, nuance et cohérence économique. ■

Propos recueillis par Mohcine Lourhzal

agne souvent d'une surconsommation imentaire préoccupant»

Recherche d'hydrocarbures au Maroc

11 sociétés opèrent en partenariat avec l'ONHYM à fin 2025

Amina Benkhadra, Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM), a présenté l'activité 2025 de l'Office au Conseil d'Administration tenu lundi 16 février 2026 à Rabat. Portefeuille du partenariat hydrocarbures, investissements, activités Midstream… étaient à l'ordre du jour.



Lors de ce Conseil, présidé par la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali, en présence du Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État et de suivi des performances des établissements et entreprises publics (ANGSPE), Abdellatif Zaghnoun, Amina Benkhadra a aussi présenté le projet de budget 2026 de l'Office et l'arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024.

Concernant l'activité 2025, la DG de l'ONHYM a indiqué qu'en matière de recherche et développement des Hydrocarbures, le portefeuille du partenariat hydrocarbures compte, à fin décembre 2025, 11 sociétés opérant en partenariat avec l'ONHYM dans la recherche des hydrocarbures conventionnels, sur une superficie totale de 107 870,91 km² répartie en 10 permis onshore, 30 permis offshore, 2 autorisations de reconnaissance offshore et 3 concessions d'exploitation. Tandis que le domaine minier opéré par l'ONHYM seul est constitué de deux concessions d'exploitation d'une superficie totale de 40,51 km2.

A cette date de fin décembre 2025, les

investissements globaux se sont élevés à 394,59 millions de DH dont 93.6% par les partenaires.
Quant à l'activité recherche minière, les travaux y afférents se sont focalisés à fin 2025 sur les métaux stratégiques et de base, les métaux précieux, les roches et minéraux industriels et les substances énergétiques, une attention particulière ayant été accordée aux substances critiques et stratégiques liées à la transition énergétique.
Ces travaux ont par ailleurs porté sur plusieurs projets situés dans les zones les plus prometteuses du pays et ont concerné 21 projets propres et 24 projets en partenariat.
Dans le cadre de la recherche stratégique, les travaux ont concerné le projet intégré de l'Anti-Atlas, ainsi que la recherche des substances énergétiques nouvelles et renouvelables (Géothermie, Hydrogène naturel, Stockage géologique de l'énergie, Système d'Information Géologique Minier (SIGMINES), Levé magnétotellurique (Provinces du Sud).
L'ONHYM, en tant que leader dans les phases amont de l'exploration minière, a renforcé ses activités ces dernières années sur une très large gamme de substances stratégiques et critiques (REE, Nb, Ta, Th, U, Cu, Co, Li, Mn …) nécessaires à la transition énergétique et à la transformation numérique, ces activités ayant essentiellement porté sur les projets de Targhat (REE, Nb), Bir El Mami (Li), Merija (Cu), Oulad Yaacoub (Cu), Tizi N'Ouchene (Cu, Co), Alma (Cu), Amane Tazougart (Cu, Ag) et Tassent-Anefgou (Ni, Cu).
A fin 2025, onze accords de partenariats ont été conclus avec différents partenaires miniers, plusieurs prospects ayant fait l'objet de partenariat avec des opérateurs nationaux et étrangers.
A noter que l'audit de surveillance N°2 des Laboratoires Mines, mené en novembre 2025 conformément à la norme ISO 9001/2015, a conclu au maintien de la certification.
S'agissant des activités Midstream, l'ONHYM a mené plusieurs projets majeurs, notamment la gestion du GME (Gazoduc Maghreb Europe) totalement reprise depuis le 31 octobre 2021 (maintenance du gazoduc et le transport du gaz de l'Espagne vers les centrales de l'ONEE).
Au niveau des projets majeurs, a également été cité le projet de Gazoduc Africain Atlantique, Amina Benkhadra précisant que l'année 2025 a été marquée par des avancées stratégiques significatives, consolidant plusieurs réalisations clés.
Et de poursuivre que sur le plan technique, les études de faisabilité sont achevées, les études d'ingénierie d'avant-projet détaillées ont été finalisées et validées et le tracé et le phasage du projet ont été fixés, alors que sur le plan commercial, le business plan et le modèle économique ont été développés aboutissant sur des paramètres économiques et commerciaux viables, les tarifs de transport montrent la compétitivité du projet par rapport au gaz naturel liquéfié (GNL) et des offtakers (futurs acheteurs) ont été identifiés.
Pour rappel, c'est OMCo, filiale de l'ONHYM, qui est chargée des activités liées au transport du gaz naturel (notamment la gestion, l'entretien, la réparation et le développement de réseaux).
S'agissant de la production d'Hydrocarbures, il a été indiqué, lors du Conseil, que la production de gaz naturel et de condensât s'est poursuivie dans les deux régions du Gharb et Essaouira.
Enfin, concernant le volet relatif à la coopération, l'ONHYM indique avoir participé à plusieurs grandes manifestations internationales afin de promouvoir les projets miniers auprès de l'industrie minière internationale et assurer la promotion des bassins marocains auprès de l'industrie pétrolière internationale, notant que plusieurs manifestations d'intérêt de la part de sociétés minières et pétrolières souhaitant conclure des accords de partenariat avec l'ONHYM ont été reçues.
A l'occasion de cette séance, le Conseil a approuvé les comptes consolidés et les comptes sociaux de l'Office au titre de l'exercice 2024 et le projet de budget 2026 et a pris acte de la transformation en cours de l'ONHYM en Société Anonyme, dans le cadre de la loi-cadre N°50-21 des Etablissements et Entreprises Publics (EEP).■

Convention-cadre

Bank Al-Maghrib confie la gestion de ses Archives...



Le 17 février 2026, à Rabat, Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, et Latifa Moftaqir, Directrice des Archives du Maroc, ont signé une convention-cadre qui définit désormais le programme de gestion des archives de la Banque Centrale, ainsi que le cadre de coopération et de coordination entre les deux parties. Et ce, conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives aux archives.
La convention s'inscrit dans une dynamique visant à consolider et perfectionner le système de gestion des archives établi par Bank Al Maghrib depuis 2010.
Conformément à cet accord, Archives du Maroc fournira l'assistance technique à Bank Al-Maghrib et apportera un appui institutionnel permettant d'accompagner le système de gestion des archives de la Banque Centrale vers un niveau avancé de maturité.■

Appui à l'écosystème industriel

31 entreprises prêtes pour accéder au Marché Boursier



Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du commerce et Nasser Seddiki, Directeur Général de la Bourse de Casablanca (au centre de l'image), accompagnés de dirigeants de deux entreprises certifiées dans le cadre du programme d'accompagnement des entreprises industrielles.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce et la Bourse de Casablanca, avec l'appui de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ont célébré lundi 16 février 2026, la certification de la première cohorte du programme d'accompagnement des entreprises industrielles vers la croissance.

Lancé le 3 octobre 2025, ce programme s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints de l'ensemble des partenaires pour dynamiser le marché des capitaux et en faire un levier de financement au service de la souveraineté industrielle du Royaume, conformément à la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Pour un écosystème fort et compétitif

Prenant la parole lors de la cérémonie, Brahim Benjelloun Touimi a souligné que cette certification constitue «une affirmation forte du rôle central de l'entreprise industrielle dans l'ambition de développement du Maroc».

Né d'une synergie entre le Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et le secteur bancaire, le programme repose, a-t-il rappelé, sur trois piliers, à savoir la confiance dans le potentiel des entreprises et dans la capacité du marché à les accompagner, l'exigence de transparence et de rigueur en matière de gouvernance, et une vision tournée vers une industrie structurée, financée et projetée sur les marchés national et international.

Soulignant l'engagement des entreprises lauréates, qui ont accepté de se soumettre à des standards élevés et d'ouvrir leurs modèles à l'évaluation, le Président de la Bourse de Casablanca a insisté sur la portée symbolique et stratégique du certificat reçu. Selon Nasser Seddiqi, il ne s'agit pas d'un aboutissement, mais bien «d'un point de départ vers le marché des capitaux». Le DG de la Bourse a enfin rappelé que la place financière casablancaise n'est pas uniquement un lieu de transactions financières, mais «un véritable accélérateur de croissance, capable de renforcer la gouvernance, d'assurer la pérennité des entreprises et de soutenir une industrie marocaine forte, compétitive et souveraine».

Dans la même logique, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a mis en avant la nécessité d'un changement d'échelle, dans un contexte d'ouverture accrue de l'économie nationale. Selon lui, les expériences réussies d'entrepreneurs marocains confrontés à la concurrence internationale démontrent que les entreprises du Royaume disposent des compétences et de la résilience nécessaires pour s'imposer sur des marchés plus structurés et plus compétitifs. L'enjeu, a-t-il expliqué, dépasse la

réussite individuelle. Il s'agit de créer durablement de la valeur et de faire émerger des champions nationaux capables d'accroître significativement leur envergure.

Le Président de la CGEM, Chakib Alj, a pour sa part précisé que l'ambition du programme ne consiste pas à multiplier à court terme les introductions en Bourse ni à pousser artificiellement des entreprises vers des opérations pour lesquelles elles ne seraient pas prêtes. L'initiative s'inscrit, selon lui, dans une perspective de long terme visant à constituer un pipeline solide, crédible et structuré d'entreprises aptes à accéder au marché des capitaux dans les meilleures conditions.

De nouveaux paliers de croissance

Cette première cohorte, composée de 31 entreprises industrielles à fort potentiel opérant dans des secteurs stratégiques (agroalimentaire, pharmaceutique, chimie-parachimie, électricité, et métallurgie), a suivi avec succès un parcours d'accompagnement intensif.

Ce parcours de formation a combiné des sessions collectives, des ateliers pratiques et un accompagnement individualisé construit autour de modules clés, à savoir le Mindset entrepreneurial et l'ouverture du capital, la Stratégie, gouvernance et organisation, le Panorama des solutions de financement et la construction et valorisation d'Equity Story.

La certification de cette promotion marque une étape déterminante. Elle transforme le potentiel de ces 31 entreprises en une capacité concrète à accéder à de nouveaux paliers de croissance.

Désormais dotées des outils et des meilleures pratiques nécessaires, elles sont en mesure de structurer efficacement leurs projets de croissance et se préparer à un financement via le marché des capitaux.

A cette occasion, l'appel à manifestation d'intérêt pour les deuxième et troisième cohortes du programme a été officiellement lancé, réaffirmant la volonté des partenaires d'inscrire cette initiative dans la durée. L'objectait étant de soutenir la croissance des entreprises marocaines et à contribuer à l'édification d'un tissu économique compétitif, solide et durable. Ils soulignent également le rôle central du marché des capitaux, et en particulier de la Bourse, dans le financement de l'économie nationale.

A travers cette première cohorte, le programme d'accompagnement des entreprises industrielles vers la croissance, illustre ainsi une approche progressive et structurée de la préparation au financement par le marché. Au-delà des chiffres, il traduit une volonté partagée par les pouvoirs publics, les régulateurs et les acteurs privés de faire de la Bourse de Casablanca un levier stratégique au service de l'industrialisation et de la montée en puissance des entreprises marocaines■

HZ

Au Micro du Reporter

Ryad Mezzour,Ministre du Commerce et de l'Industrie

«La croissance durable passe par l'investissement dans les compétences»



«La certification de cette première cohorte marque une étape importante dans notre vision d'une industrie marocaine plus forte, plus compétitive et mieux préparée aux défis mondiaux. Ce programme n'est pas un simple dispositif d'appui ponctuel, mais un véritable parcours de transformation pour les entreprises industrielles. Il leur permet de structurer leur croissance, d'améliorer leur gouvernance, de renforcer leur productivité et d'accéder plus facilement aux opportunités de financement et de marchés.

A travers cet accompagnement, nous affirmons une conviction claire. La croissance durable passe par l'investissement dans les compétences, l'organisation et l'innovation. Les entreprises certifiées aujourd'hui sont appelées à devenir des locomotives pour leur écosystème, à créer de l'emploi qualifié et à contribuer à la souveraineté industrielle du Royaume. L'Etat continuera à jouer pleinement son rôle de facilitateur et de partenaire pour accompagner celles et ceux qui font le choix de la performance et de l'ambition»■

Nasser Seddiki, Directeur Général de la Bourse de Casablanca

«Passer d'une logique de survie à une logique de projection»



«Cette certification consacre avant tout un effort collectif. Elle reflète la capacité des entreprises industrielles marocaines à s'engager dans une démarche exigeante de montée en gamme, fondée sur la rigueur, la transparence et la vision à long terme.

Le programme d'accompagnement a permis de diagnostiquer les forces et les fragilités, d'identifier des leviers concrets de croissance et d'installer une culture de pilotage stratégique. Les résultats obtenus par cette première cohorte démontrent que l'accompagnement structuré est un outil puissant pour sécuriser le développement des entreprises, améliorer leur résilience et renforcer leur attractivité auprès des investisseurs. Cette dynamique est appelée à s'élargir, car elle répond à un besoin réel du tissu productif national qui doit passer d'une logique de survie à une logique de projection, d'expansion et de création de valeur durable au service de l'économie nationale».■

Chakib Alj,Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc

«Consolider le tissu entrepreneurial, favoriser l'investissement productif»



«Pour le secteur privé, la certification de cette première cohorte est un signal fort. Elle prouve que lorsque les entreprises sont accompagnées de manière ciblée et pragmatique, elles peuvent franchir des paliers décisifs de croissance. Ce programme a permis aux dirigeants industriels de mieux structurer leurs projets, d'anticiper les risques et de renforcer leur compétitivité sur des marchés de plus en plus exigeants. A la CGEM, nous considérons cet accompagnement comme un levier essentiel pour consolider le tissu entrepreneurial, et favoriser l'investissement productif.

Les entreprises certifiées aujourd'hui incarnent une nouvelle génération d'acteurs économiques plus organisés, plus ambitieux et plus ouverts à l'innovation. Leur réussite est aussi celle de l'écosystème économique dans son ensemble»■

(Retrouvez les trois déclarations intégrales sur la chaîne YouTube du Reporter)

Propos recueillis par S. Benkhadra

Paiement digital

Le programme «Stay Cashless» lancé pour accompagner le touriste

Mercredi 18 février 2026, a été signé un MoU portant sur le lancement du programme «Stay Cashless», un accélérateur de la transformation digitale dans le secteur touristique.



Cet accord, paraphé par la Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, Fatim-Zahra Ammor, le Président-Directeur Général d'Attijariwafa bank, Mohamed El Kettani et la Directrice du «Groupe Pays» de Visa, Leila Serhan, vise à simplifier l'expérience de paiement du touriste tout au long de son parcours, en garantissant des solutions sécurisées et universellement acceptées, au service de la compétitivité des opérateurs.

Une initiative qui intervient dans un contexte de croissance soutenue du tourisme marocain.

Ce qu'expliquent les 3 signataires du MoU

La Ministre du Tourisme a déclaré à cette occasion: «Les 138 milliards de dirhams de recettes voyages en 2025 montrent que le Maroc dispose aujourd'hui d'une offre touristique attractive, pour laquelle les touristes sont prêts à payer. Mais les attentes évoluent, et le paiement digital devient la norme. Aller vers le Cashless à grande échelle n'est donc plus une option. Ce partenariat est une étape importante, et nous appelons l'ensemble des parties prenantes à s'inscrire dans cette dynamique».

Pour Attijariwafa Bank, le paiement constitue aujourd'hui un maillon essentiel du parcours touristique.

Son Président Directeur Général, Mohamed El Kettani, souligne: «Le développement du tourisme constitue un enjeu stratégique pour l'économie nationale. A travers ce partenariat, le Groupe Attijariwafa Bank réaffirme son engagement à accompagner les secteurs clés du Royaume en mobilisant des solutions de paiement innovantes, inclusives et alignées avec les standards internationaux, au service de la



compétitivité et de la croissance durable».
De son côté, Visa, leader mondial des paiements numériques, s'inscrit dans ce programme stratégique en tant que partenaire technologique au service de la transformation digital du secteur touristique marocain.
En mettant à disposition ses capacités technologiques et son expertise internationale, Visa et ses partenaires proposeront des solutions de paiements avancées et sécurisées pour soutenir les opérateurs locaux dans leur transformation digitale et accompagner la stratégie du Royaume vers une économie plus inclusive et connectée.
Leila Serhan, Groupe Country Manager de Visa pour la Région Afrique du Nord, le Levant et le Pakistan relève à ce sujet: «Le Maroc traverse aujourd'hui un moment charnière de son développement touristique. L'ambition fixée pour 2026, avec un objectif de 17,5 millions de visiteurs, a été dépassée dès 2024. En 2025, le Royaume a par ailleurs enregistré un niveau record, avec l'accueil de 20 millions de visiteurs. Chez Visa, nous sommes fiers d'accompagner cette dynamique en mettant à disposition une infrastructure de paiement de classe mondiale. Ce partenariat stratégique va bien au-delà d'une simple collaboration technique : il constitue un véritable levier de croissance, mobilisant la data et l'innovation pour contribuer à la digitalisation de l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme, des artisans et petits commerçants aux acteurs majeurs du secteur».

Et deux autres signataires…

A la suite de la signature du MoU, le programme «Stay Cashless» a franchi une autre étape concrète avec la signature, le même jour, d'une convention par Hamid Bentahar, Président de la Confédération Nationale du Tourisme et Fahd Bettache, Directeur Général d'Attijari Payment.
L'offre proposée facilitera l'accès aux moyens de paiement électroniques, avec des conditions attractives, des commissions internationales revues à la baisse et des solutions modernes telles que le pay-by-link, le tap-on-phone, ou encore la conversion dynamique de devise.
Pour la Confédération, ce partenariat constitue un levier pragmatique pour renforcer l'efficacité de la compétitivité de ses membres.
Son Président, Hamid Bentahar, affirme: «Au-delà d'une solution de paiement, ce partenariat constitue un véritable dispositif d'accompagnement de nos membres vers la digitalisation. Il combine de nouvelles solutions plus adaptées, un programme de sensibilisation et formation pour permettre à l'ensemble des opérateurs, notamment les TPME, de monter en compétence, d'améliorer leurs services et d'offrir une expérience plus fluide et rassurante aux visiteurs».
Au cœur de cette mise en œuvre, Attijari Payment contribue à la déclinaison opérationnelle de la stratégie à travers des solutions concrètes.
Son Directeur Général, Fahd Bettache, précise: «Nous accompagnons les opérateurs touristiques dans l'adoption du paiement électronique, en garantissant des solutions sécurisées, conformes et adaptées aux réalités du secteur. L'objectif est d'en faire un véritable levier de performance et d'amélioration de l'expérience client».
Afin d'assurer une mise en œuvre rapide du MoU et de la convention opérationnelle, les parties prenantes engageront, dès les prochains jours, deux initiatives majeures.
D'une part, le déploiement opérationnel d'un plan d'actions d'accompagnement à la digitalisation des opérateurs touristiques, avec la mise à disposition de solutions de paiement électronique adaptées, en particulier au profit des TPME touristiques.
D'autre part, la mise en place d'un dispositif structuré de communication, de sensibilisation et de formation, visant à accélérer l'adhésion des professionnels et à favoriser l'adoption à grande échelle du paiement digital dans l'ensemble du secteur■

Charte de l'Investissement TPME

Le Groupe BCP lance «Les Régionales de l'Investissement 2026»

Le Groupe BCP a lancé, lundi 16 février 2026, la 3ème édition de son road show national «Les Régionales de l'Investissement», dédié à l'accompagnement et au financement des projets des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME). Une édition qui s'inscrit dans la mise en oeuvre opérationnelle de la nouvelle Charte de l'Investissement des TPME et dans la dynamique de relance de l'investissement privé.



Naziha Belkeziz, Président Directeur Général du Groupe BCP

Fort du succès des deux précédentes éditions qui ont permis d'identifier plus de 1.700 projets représentant près de 33 milliards de dirhams d'intentions d'investissement et près de 21 milliards de dirhams de besoins de financement, pour 2026, le Groupe BCP renforce son ambition de faire des Régionales de l'Investissement une approche intégrée de l'accompagnement, fondée sur la proximité territoriale, l'ingénierie financière, l'orientation vers les dispositifs publics d'appui et l'ouverture sur les opportunités internationales.

Pensées comme une véritable plateforme de convergence entre entrepreneurs, institutions publiques, acteurs de l'accompagnement et partenaires financiers, «Les Régionales de l'Investissement» visent en effet à simplifier l'accès aux dispositifs d'appui, à consolider la structuration financière des projets et à accélérer leur concrétisation. Grande nouveauté de cette édition, l'élargissement aux TPE permettra notamment d'adapter les formats d'accompagnement, de proposer des solutions de financement appropriées à leur taille et de favoriser leur montée en puissance.

La troisième édition a démarré à Rabat avant de sillonner huit autres villes du Royaume, couvrant les principaux bassins économiques régionaux.

Cette étape de lancement des Régionales de l'Investissement à Rabat a réuni l'ensemble des acteurs clés mobilisés pour accompagner concrètement l'investissement des TPME dans les territoires.

Etaient ainsi aux côtés de Naziha Belkeziz, Président Directeur Général du Groupe BCP, Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, Idriss Bensmail, Directeur Général de la Banque de Détail du Groupe BCP, ainsi que de hauts responsables des principales institutions de l'écosystème de l'investissement (CRI RSK, AMDIE, Maroc PME, Tamwilcom, CGEM RSK, Office des Changes, ASMEX et Ministère de l'Industrie et du Commerce).

À chaque étape, des panels thématiques, des ateliers opérationnels, des sessions de diagnostic personnalisé, ainsi que des rencontres B2B permettront aux porteurs de projets d'interagir directement avec les partenaires institutionnels et les équipes d'experts du Groupe.

Pour Naziha Belkeziz, Président Directeur Général du Groupe BCP:

«La mise en oeuvre de la Charte de l'Investissement des TPME gagne à être portée au plus près des territoires et des entrepreneurs. Fidèle à son ADN de banque mutualiste, profondément ancrée dans les régions, le Groupe BCP considère que l'appropriation de ces dispositifs passe par un dialogue direct avec les acteurs économiques locaux. Les Régionales de l'Investissement s'inscrivent dans cette logique de proximité en lien étroit avec l'ensemble des partenaires publics et privés».

Pour sa part, Idriss Bensmail, Directeur Général de la Banque de Détail du Groupe BCP, rappelle: «Les Régionales de l'Investissement 2026 s'inscrivent pleinement dans la dynamique de déploiement de la Charte de l'Investissement TPME. Par ailleurs, nous renforçons notre dispositif d'accompagnement des TPE à travers le lancement des Centres Al Moukawil Chaabi. Ces centres dédiés, conçus comme de véritables



guichets uniques, constituent une première au Maroc. Ils offrent aux TPE un accompagnement intégré, combinant conseil bancaire au quotidien, solutions de financement, ainsi que des services non financiers assurés par les experts de la Fondation Création d'Entreprises, qui accompagnent les entrepreneurs depuis plus de 35 ans».

Ainsi, à travers cette initiative, le Groupe BCP réaffirme son engagement historique en faveur de l'économie nationale et sa volonté de faire de l'investissement productif un levier durable de croissance et d'inclusion économique.

Acteur bancaire de référence au Maroc et en Afrique, le Groupe BCP s'appuie sur un maillage territorial unique et une connaissance approfondie des dynamiques régionales, ainsi que sur son expertise historique dans le financement des TPE et plus de 35ans d'engagement de la Fondation Création d'Entreprises en matière d'accompagnement non financier. Dans ce cadre, le Groupe poursuit l'adaptation de son dispositif de proximité dédié aux TPE à travers le déploiement des Centres Al Moukawil Chaabi.

Rendre la nouvelle charte de l'investissement TPME plus accessible

La nouvelle Charte de l'Investissement TPME marque une étape majeure dans la refonte du cadre incitatif national, avec un accent particulier sur la stimulation de l'investissement, la création d'emplois durables, la réduction des disparités territoriales et le renforcement de la compétitivité des entreprises.

Cependant, souligne le Groupe BCP, l'efficacité d'un tel dispositif repose sur sa capacité à être appréhendé et adopté par les porteurs de projets.

D'où, «Les Régionales de l'Investissement» qui ont précisément pour vocation de faire le lien entre le cadre réglementaire et la réalité des TPME, en apportant une lecture pédagogique des dispositifs d'appui ; un accompagnement dans le montage et la structuration financière des projets ; une mobilisation coordonnée des partenaires institutionnels ; et des solutions de financement adaptées aux spécificités des investissements productifs.

Des panels stratégiques

Les panels proposés à chaque étape visent à structurer l'action collective au service de l'investissement.

Les échanges organisés dans le cadre des Régionales de l'Investissements s'articulent ainsi autour de deux grands axes complémentaires. Un axe portant sur l'optimisation des dispositifs d'appui à l'investissement et la simplification du parcours des investisseurs ; et un axe relatif à l'accompagnement à l'export et à l'internationalisation des entreprises.

Ces panels réunissent les principaux acteurs institutionnels, permettant un dialogue direct avec les porteurs de projets et favorisant une meilleure appropriation des mécanismes d'appui existants.

Des partenariats structurants

Dans le cadre des Régionales de l'Investissement, il y a deux partenariats structurants.

D'une part, la signature d'un partenariat stratégique entre le Groupe BCP et l'AMDIE illustre la volonté de renforcer l'accompagnement des entreprises au-delà du financement. Cette coopération vise à faciliter l'accès aux dispositifs d'appui à l'export, à renforcer la mise en relation internationale et à structurer financièrement les projets d'expansion.

Elle traduit une ambition partagée : faire de l'internationalisation un levier de compétitivité et de croissance pour les entreprises marocaines.

D'autre part, dans un mémorandum d'entente entre le Groupe BCP et Maroc PME, les deux parties conviennent d'unir leurs efforts afin de renforcer l'accompagnement des TPME. Cette collaboration vise à faciliter l'accès des TPME aux programmes d'appui technique et financier proposés par Maroc PME, ainsi qu'aux solutions de financement de l'investissement mises à disposition par le Groupe BCP.

Le partenariat prévoit également la mise en oeuvre d'actions conjointes de communication et de promotion, destinées à assurer une large diffusion de ces dispositifs auprès des TPME clientes du Groupe BCP. Ces initiatives seront notamment déployées dans le cadre de campagnes d'information dédiées et à l'occasion de la tournée «Les Régionales de l'Investissement», afin de renforcer la proximité avec les entrepreneurs et de soutenir la dynamique d'investissement à l'échelle nationale.





Anouar Alaoui Ismaili, Directeur Général de Maroc PME, souligne à ce sujet: «Ce MOU envoie un signal clair : les institutions publiques et financières agissent de manière coordonnée pour soutenir l'investissement productif. Notre ambition est d'offrir aux TPME un parcours intégré, plus lisible, plus efficace et orienté résultats, afin de transformer chaque projet d'investissement en levier durable de croissance et d'emploi».■

Candidatures ouvertes

Bank Of Africa lance un Prix d'Excellence en Durabilité !

Dans un contexte de mobilisation croissante autour des enjeux de durabilité, Bank Of Africa (BOA) annonce le lancement du Prix d'Excellence en Durabilité & Impact. Les candidatures sont ouvertes du 15 février au 15 avril 2026.



C'est une initiative pionnière portée par la Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact et développée avec six partenaires académiques marocains de référence.

En effet, portée par Bank Of Africa et ses partenaires académiques, la Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact atteint aujourd'hui une phase de maturité, confirmant sa vocation à structurer un écosystème de référence autour de la durabilité.

Dans un contexte de mobilisation croissante des acteurs institutionnels, économiques et scientifiques, la Banque se distingue par un positionnement différent : relier la production de connaissance à l'impact réel sur les territoires et les organisations.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le Prix d'Excellence en Durabilité & Impact, conçu pour récompenser des contributions exceptionnelles en valorisant à la fois l'innovation scientifique et les actions concrètes à impact mesurable sur les enjeux ESG.

Structuré autour de deux catégories principales, le Prix distingue, d'une part, la «Recherche Innovante», qui récompense les travaux académiques ayant apporté une avancée significative dans la compréhension des enjeux de durabilité, en intégrant une dimension technologique ou méthodologique innovante, susceptible d'influencer les pratiques ; et d'autre part, la catégorie «Initiative d'Impact» qui met à l'honneur les projets opérationnels portés par des organisations (entreprises, ONG, collectivités, etc.) présentant un impact positif, mesurable et exemplaire en matière d'environnement, de progrès social et de gouvernance responsable.

Les candidatures, qui sont ouvertes du 15 février au 15 avril, seront évaluées par un jury multidisciplinaire d'experts sur la base de critères incluant notamment l'impact et la contribution à la durabilité, l'innovation, l'applicabilité et la réplicabilité, la qualité scientifique, ainsi que le potentiel de transformation et de scalabilité.

Le formulaire de candidature est téléchargeable sur le site de Bank Of Africa et peut être adressé à : prix.durabilite@bankofafrica.ma.

Les lauréats bénéficieront d'une reconnaissance officielle, d'un soutien financier, ainsi que d'une mise en relation avec les partenaires de la Chaire et de la Banque afin d'accompagner le déploiement de leurs travaux ou initiatives. À travers le Prix d'Excellence en Durabilité & Impact, Bank Of Africa réaffirme son rôle d'acteur de référence en durabilité et en finance à impact, en structurant un écosystème qui dépasse le financement pour créer des ponts entre recherche, innovation et action. La Banque entend confirmer ainsi sa vision de long terme: contribuer activement à une transformation économique et sociale durable, au service des territoires, des organisations et des générations futures.■

Dispositif exceptionnel

Report des échéances des clients BOA de Ksar El Kébir

Dans le cadre de son engagement envers ses clients et de sa politique de solidarité, Bank Of Africa annonce la mise en place d'un dispositif exceptionnel.

Il s'agit du report, à titre gracieux, des échéances au profit des clients des agences situées à Ksar El Kébir.

Le dispositif mis en place couvre les crédits à la consommation, les crédits immobiliers et Intelak.

Les clients éligibles peuvent bénéficier d'un report de 3 à 6 mois, selon leur situation et leurs besoins, sans aucun frais de report.

À travers cette initiative, Bank Of Africa réaffirme sa volonté de soutenir concrètement ses clients, en leur apportant des solutions adaptées dans les moments où ils en ont le plus besoin, tout en consolidant son rôle d'acteur engagé auprès des communautés locales■



Libéralisation, digitalisation...

L'Office des Changes poursuit sa stratégie à l'horizon 2029

La simplification et l'adaptation du cadre réglementaire des changes constituent une priorité de la stratégie 2025-2029 de l'Office des Changes (ODC).



De g.à.d: Driss Benchikh, Directeur Général de l'Office des Changes et Chakib Alj, Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc.

Intervenant lors d'une rencontre organisée par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), mardi 17 février 2026 pour échanger sur les principales nouveautés introduites par l'Instruction Générale des Opérations de Change (IGOC) au titre de l'année 2026, le Directeur Général de l'ODC, Driss Benchikh a indiqué que la stratégie 2025-2029 de l'Office place la clarification, la lisibilité et l'accessibilité de la réglementation des changes au centre de ses priorités, dans une logique d'accompagnement de la transformation de l'économie nationale.

Cette orientation, a-t-il expliqué, se traduit par la poursuite de l'assouplissement réglementaire à l'horizon 2026 et 2028, l'adoption de nouvelles mesures de libéralisation, ainsi que par la mise en place d'analyses d'impact visant à garantir une libéralisation progressive et maîtrisée.

«OC E-Rendez-vous», la plateforme qui simplifie la vie

Le DG de l'Office des Changes a également souligné le renforcement des facilités d'accès aux instruments de couverture, ainsi que les efforts de formation de l'écosystème aux évolutions réglementaires, afin de permettre aux opérateurs économiques d'intégrer pleinement les nouvelles dispositions.

Dans la même dynamique de modernisation des services, Driss Benchikh a annoncé le lancement de la plateforme «OC E-Rendez-vous», une application structurée de gestion des prises de rendez-vous destinée à améliorer la planification et la prise en charge des usagers. Ce nouvel outil a pour but de faciliter l'accès aux différents services de l'Office des Changes, à travers un système de rendez-vous digitalisé, de réduire les délais d'attente, de garantir une prise en charge planifiée et ponctuelle, et d'offrir un parcours plus fluide et transparent aux entreprises et aux particuliers.

D. Benchikh a expliqué que cette digitalisation contribue à renforcer la confiance des usagers à travers un service modernisé, plus efficient et mieux organisé, en cohérence avec l'ambition de doter le Royaume d'un régime des changes adapté à l'internationalisation croissante de son économie.

La rencontre organisée le 17 février 2026 avec le Patron de l'Office des Changes au Siège de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc à Casablanca, a été l'occasion de revenir également sur les différentes nouveautés apportées par l'IGOC 2026 (Instruction Générale des Opérations de Change), en lien notamment avec les dépenses en devises pour voyages professionnels et personnels.

Il a été annoncé, à ce propos, que la dotation «Voyages d'affaires» a été portée à 1MDH au lieu de 500.000DH pour les entités ne disposant pas de comptes en devises ou en Dirhams convertibles, et à 1,5 MDH pour les opérateurs catégorisés.

En matière de «Voyages personnels», le Directeur Général de l'Office des Changes a fait savoir que le plafond de la dotation supplémentaire a été relevé à 400.000DH sur la base de 30% de l'impôt sur le revenu (IR), en maintenant la dotation de base à 100.000DH, avec un plafond global de 500.000 Dirhams. S'agissant des études à l'étranger, Driss Benchikh a affirmé que le plafond mensuel des frais de séjour a été porté à 15.000DH au lieu de 12.000 Dirhams, afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie pour les étudiants.

Saluant les efforts de l'ODC pour le renforcement de la lisibilité et la prévisibilité du cadre réglementaire, le Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, Chakib Alj, a souligné qu'à travers cette rencontre, la CGEM et l'Office des Changes réaffirment leur volonté commune de consolider un cadre réglementaire facilitateur, contribuant à la compétitivité des entreprises et à leur développement à l'international.

L'Office des Changes déploie des efforts soutenus pour accompagner les entreprises marocaines. Dans le cadre de la stratégie à l'horizon 2029, il est prévu d'accélérer la digitalisation des services, l'innovation réglementaires et la simplification des procédures.

Tout au long de son intervention à l'occasion de la rencontre-débat à laquelle il a pris part, le 17 février 2026 au Siège de la CGEM, Driss Benchikh a assuré que l'ensemble des mesures prises par l'Office des Changes visent d'abord et avant tout, à soutenir les acteurs économiques, avec une attention particulière pour les Startups.■

LR

Victimes des inondations

La FMA active le régime des indemnisations



Suite à la haute sollicitude Royale concernant l'aide aux sinistrés des récentes inondations, le chef du gouvernement a annoncé le déclenchement de l'état d'événement catastrophique, au sens de la loi 110-14, pour plusieurs communes relevant des provinces de Kénitra, Larache, Sidi Kacem et Sidi Slimane.
Conformément à cette loi, la Fédération Marocaine de l'Assurance (FMA) a annoncé à son tour l'activation du volet assurantiel du régime pour les victimes disposant de contrats d'assurance incluant la couverture contre les conséquences des événements catastrophiques.
La FMA, qui rassemble les 25 entreprises d'assurances et de réassurance opérant au Maroc, fait ainsi savoir que, à condition que les assurés se trouvent dans l'une des communes mentionnées dans l'acte administratif attendu, conformément aux dispositions réglementaires, les types de contrats donnant droit à une indemnisation matérielle et/ou corporelle sont les suivants:

* Les contrats d'assurance couvrant les dommages aux biens, tels que l'assurance Multirisque Habitation, la Multirisque Industrielle, ou encore la Multirisque Commerciale.
* Les contrats d'assurance automobile, couvrant les dégâts au véhicule ainsi que les préjudices corporels subis par le propriétaire, son conjoint et ses enfants (y compris en cas de décès).
* Les contrats d'assurance de responsabilité civile, tels que la RC Exploitation, pour les préjudices corporels causés aux tiers présents dans les locaux prévus aux contrats.

La Fédération Marocaine de l'Assurance informe les assurés et bénéficiaires qu'ils doivent se rapprocher de leur intermédiaire en assurance pour vérifier leurs droits à indemnisation et effectuer leurs déclarations.
Les entreprises d'assurance se chargeront d'inscrire directement sur le registre national de recensement les victimes assurées effectuant une demande d'indemnisation et elles demeurent, avec leurs réseaux de distribution, mobilisées pour répondre à toute question.■

Crédit du Maroc

Le RNPG en hausse de 16,5% à fin 2025

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Crédit du Maroc (CDM) a atteint 864 millions de dirhams (MDH) en 2025, en progression de 16,5% comparativement à une année auparavant.
Cette performance traduit la solidité de la capacité bénéficiaire de Crédit du Maroc, appuyée par la croissance de son activité, l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle et la maîtrise continue de ses charges et de ses risques, indique le Groupe, dont le Conseil de Surveillance s'est réuni sous la présidence de Mohamed Hassan Bensalah pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 31 décembre 2025.
Le produit net bancaire (PNB) consolidé a enregistré une croissance de 8% à 3.568 MDH à fin décembre 2025, portée par l'ensemble des activités du Groupe Crédit du Maroc. La marge nette d'intérêt a augmenté de 10,4'% à 2.681 MDH, bénéficiant de la dynamique commerciale, de l'optimisation du coût de la ressource et de la contribution positive de la filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring. De même que la marge sur commissions s'est inscrite également en hausse de 7,3% à 494 MDH, soutenue par le développement des activités des filiales, notamment Crédit du Maroc Patrimoine et CDM Capital Bourse, ainsi que par la bonne orientation des filières spécialisées, en particulier le commerce international et la bancassurance.



Le résultat des opérations de marché s'est établi à 499 MDH, profitant de la dynamique commerciale sur le change.
La contribution des filiales au PNB s'est appréciée de 28,2%, avec un chiffre d'affaires global de 259 MDH.
En termes d'investissement, la Banque a engagé, au cours de l'exercice 2025, un montant total de 248 MDH, principalement dédié à la poursuite de sa transformation technologique et au renforcement de ses capacités opérationnelles.
Par ailleurs, Crédit du Maroc fait état de la hausse des crédits de 11% à 62.863 MDH. Les financements accordés aux entreprises enregistrent, à fin décembre dernier, une amélioration de 12,2% à 37.382 MDH, portés principalement par la bonne dynamique des crédits à l'équipement et des crédits aux promoteurs, qui ont tous les deux progressé de 16,6%.
Parallèlement, la Banque poursuit son soutien au financement des ménages, avec une croissance globale des encours de 4,8% à 22.284 MDH, tirée par l'augmentation des crédits à la consommation (+11,2%) et des crédits à l'habitat (+3,3%).
Quant aux ressources consolidées, elles ont poursuivi leur progression pour s'établir à 61.228 MDH (+7,4%). Evolution qui repose principalement sur la bonne tenue des ressources à vue, dont les encours atteignent 44.500 MDH (+11,6%). Les comptes d'épargne et les dépôts à terme se sont élevés respectivement à 10.096 MDH et 5.081 MDH à fin décembre 2025.■

CGEM-Ministère de l'Enseignement supérieur

Une Convention-cadre pour rapprocher l'université de l'entreprise

La CGEM et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation ont signé une convention-cadre visant à mettre le potentiel universitaire au service de l'employabilité et de la croissance.





Chakib Alj, Président de la CGEM, et Azzedine El Midaoui, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, ont procédé le 17 février 2026 à la signature d'une convention-cadre visant un rapprochement structuré et durable et une adéquation renforcée entre les formations universitaires et les besoins évolutifs de l'économie nationale. Et ce, dans un contexte marqué par des mutations technologiques accélérées et des exigences accrues en matière de compétitivité et d'employabilité.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Président de la CGEM a déclaré que «le Maroc disposait d'un capital humain remarquable avec près de 1,1 million d'étudiants dont 58% de femmes, plus de 150 000 diplômés par an et environ 11 000 ingénieurs formés chaque année. L'enjeu est de transformer ce potentiel en compétences directement mobilisables pour la croissance et pour l'entreprise».

Il a ajouté: «aujourd'hui, les liens entre l'université et l'entreprise existent, mais ils restent encore trop souvent ponctuels, individuels et insuffisamment structurés. Cette convention va ainsi nous permettre de changer d'échelle, grâce à des leviers concrets : mieux identifier les besoins en compétences par secteur, adapter en continu les formations, développer les stages et l'alternance, et renforcer les synergies avec la recherche et l'innovation. Les Fédérations sectorielles et les CGEM Régions joueront un rôle clé pour ancrer cette coopération dans les territoires et la rendre pleinement opérationnelle».

Pour sa part, le Ministre a souligné que cet accord traduit une volonté partagée de rapprocher durablement le monde de la formation et celui de l'entreprise, dans une logique de complémentarité et de co-construction, afin d'apporter des réponses concrètes aux défis économiques, sociaux et technologiques auxquels notre pays est confronté.

Il a rappelé que l'amélioration de l'adéquation Formation–Emploi constitue un levier stratégique majeur pour renforcer l'insertion professionnelle des diplômé(e)s et soutenir la dynamique de développement national.

Il a également précisé que cette convention ne constitue pas une finalité en soi, mais le point de départ d'un partenariat structuré et opérationnel, fondé sur une mobilisation collective et un engagement effectif de l'ensemble des parties prenantes, en vue d'instaurer des passerelles durables entre formation, recherche scientifique et tissu socio-économique.

À travers cette convention, le Ministère et la CGEM s'engagent ainsi à structurer et institutionnaliser la collaboration entre le monde académique et le monde de l'entreprise, en passant d'initiatives ponctuelles à un partenariat organisé et pérenne.

Ce partenariat repose sur plusieurs axes stratégiques. Il prévoit notamment la co-construction et l'actualisation des programmes de formation en concertation avec les acteurs économiques, le développement des stages et de la formation en alternance, ainsi que le renforcement des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Il encourage également la promotion de la formation continue au profit des salariés, l'identification concertée des besoins en compétences à court et moyen termes, ainsi que l'organisation de rencontres périodiques de dialogue, d'évaluation et de coordination entre les Universités et les entreprises.

A travers ces actions, les deux parties ambitionnent de construire un écosystème intégré à même de contribuer de manière tangible à l'amélioration durable de l'adéquation Formation-Emploi, pour la compétitivité de l'économie nationale et le développement du capital humain ■

Paiement multicanal

Le CMI lance Fatourati Agrégateur


Rachid Saihi, Directeur Général du CMI



Le Centre Monétique Interbancaire (CMI) déploie Fatourati Agrégateur, une nouvelle brique qui permet aux éditeurs, fintechs et plateformes digitales d'intégrer le règlement de créances dans leurs logiciels. Détails.

La plateforme Fatourati, interconnectée à 32 banques et établissements de paiement, vise à démocratiser l'accès au service du paiement multicanal auprès d'un écosystème plus large d'entreprises, des grands comptes aux PME-TPE.

Il s'agit d'une évolution majeure de la plateforme de règlement de créances qui permet aux éditeurs de logiciels, fintechs et plateformes digitales d'intégrer directement ces services dans leurs solutions, apportant ainsi une valeur ajoutée concrète aux entreprises utilisatrices.

Cette initiative vise à transformer les logiciels de facturation en outils complets intégrant à la fois la gestion des factures et le suivi des règlements, et à accélérer la digitalisation des processus financiers des entreprises.

Le Directeur Général du CMI, Rachid Saihi, indique: «Cette ouverture s'inscrit dans la volonté du CMI de travailler en synergie avec les éditeurs, fintechs et plateformes digitales, que nous considérons comme des relais naturels d'innovation et d'usage. Elle contribue à améliorer les parcours de règlement de créances, à renforcer la traçabilité des flux financiers et à améliorer l'efficacité opérationnelle des entreprises et des institutions. Pour les éditeurs, l'intégration de Fatourati constitue également un levier de différenciation en enrichissant leurs solutions d'une brique de règlement multicanal».

Techniquement, avec Fatourati Agrégateur, les logiciels de facturation peuvent désormais couvrir l'ensemble du cycle de règlement, de la génération de la facture au suivi du paiement. Les éditeurs peuvent intégrer des fonctionnalités de génération de références ou de QR codes Fatourati et suivre les règlements de leurs créances, sans intervenir dans la gestion des fonds et dans le respect du cadre réglementaire.

Aujourd'hui, Fatourati qui est connectée à 32 banques et établissements de paiement, permet aux entreprises d'offrir des solutions de règlement accessibles via plus de 70 canaux digitaux et physiques. Les paiements peuvent être réalisés via le mobile banking, l'e-banking, les wallets, ainsi que les réseaux physiques de proximité, les agences bancaires et les guichets automatiques. Ces différents canaux permettent d'offrir des parcours adaptés à tous les profils, qu'ils soient bancarisés ou non, en zones urbaines comme rurales, explique le CMI.

Fatourati reste également accessible directement aux entreprises via une intégration API ou via Fatourati Collect, une application web permettant de générer et suivre les créances sans développement technique. Avec Fatourati Agrégateur, le CMI élargit les modalités d'accès à sa plateforme en fonction des besoins et du niveau de maturité digitale des entreprises.

Déployée depuis 2013, Fatourati a traité plus de 240 millions de transactions et permis la collecte de plus de 220 milliards de dirhams à fin 2025. Initialement adoptée par de grands acteurs publics et privés, elle est désormais accessible à un écosystème plus large d'entreprises grâce à Fatourati Agrégateur et Fatourati Collect (application Web plug-and-play), qui étendent les modalités d'intégration en fonction des besoins et du niveau de maturité digitale des organisations, notamment les PME et TPE.

Avec cette évolution, le CMI poursuit l'extension de sa plateforme Fatourati, dont l'intégration progressive dans les logiciels de facturation et les services digitaux accompagne la transformation des usages et la digitalisation des paiements, tout en contribuant à créer une valeur partagée et durable pour l'ensemble de l'écosystème.

Pour rappel, le Centre Monétique Interbancaire (CMI) est l'opérateur national de référence dans le domaine des paiements et de l'innovation transactionnelle. Depuis plus de 20 ans, il œuvre à la modernisation et à l'inclusion financière en connectant banques, établissements de paiement, fintechs, entreprises, administrations et citoyens autour de solutions de paiement interopérables, inclusives, sécurisées et accessibles.■

Téléassistance au Maroc

Wafa IMA Assistance lance Sérélia, la 1ère offre dédiée aux seniors

Wafa IMA Assistance, acteur de référence dans le domaine de l'assistance au Maroc, annonce le lancement de Sérélia, la première offre de téléassistance au Maroc spécifiquement conçue pour les seniors.



Avec cette solution innovante, Wafa IMA Assistance franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'innovation et de digitalisation, en proposant une offre accessible en ligne via son site web www.wafaimaassistance.com

Sérélia repose sur une montre connectée intelligente, spécialement conçue pour assurer une protection 24h/24 et 7j/7.

Le dispositif intègre plusieurs garanties essentielles.

Il détecte automatiquement les chutes.

Il émet des alertes SOS.

Il garantit également l'intervention d'un médecin à domicile en cas de maladie, de même que le transport par ambulance vers la clinique la plus proche.

Il prévoit même des appels de convivialité pour maintenir le lien social.

En cas d'urgence, les équipes de Wafa IMA Assistance sont immédiatement alertées via la montre connectée.

Une mise en relation est alors établie afin de coordonner rapidement les interventions médicales nécessaires et d'informer les proches en temps réel de l'évolution de la situation.

Mohamed Ibrahimi, Directeur Général de Wafa IMA Assistance souligne: «Avec Sérélia, nous franchissons une nouvelle étape dans notre stratégie d'innovation et de digitalisation. Cette offre inédite illustre notre volonté de mettre la technologie au service de l'humain et de faciliter l'accès des familles marocaines à des services d'assistance fiables, connectés et bienveillants»,

Sérélia, une réponse concrète aux enjeux d'autonomie

Pensée pour accompagner les personnes souhaitant préserver leur autonomie tout en rassurant leurs proches, Sérélia positionne Wafa IMA Assistance comme un acteur précurseur sur le marché marocain des services connectés d'assistance.

Cette offre s'inscrit pleinement dans la vision stratégique de l'entreprise, qui consiste, affirme son management, à mettre l'innovation technologique au service du bien-être, de la sécurité et de la qualité de vie.

Pour rappel, fondée en 2011, Wafa IMA Assistance est née d'un partenariat entre trois acteurs majeurs des secteurs de la finance, de l'assurance et de l'assistance: Attijariwafa bank, Wafa Assurance et Inter Mutuelles Assistance.

L'entreprise intervient 24h/24 et 7j/7 dans les domaines de l'assistance automobile, médicale, voyage et décès, au Maroc et à l'international.

Elle s'appuie sur plus de 500 000 prestataires partenaires et un réseau de 9 000 structures hospitalières dans le monde.

Elle est certifiée ISO 9001 version 2015.■

USA-Europe...

L'Occident malade: mais c'est quoi, l'Occident ?

Les études se multiplient sur le recul de l'Occident et de son influence internationale. On lui reproche notamment la colonisation, mais aussi l'abandon de valeurs traditionnelles. Mais quand on veut définir l'Occident, ce n'est pas aussi simple que cela. Cela se complique d'autant plus que l'Occident se fracture comme jamais entre les USA et l'Europe.



Dimanche matin (15 février 2026), dernière journée de la conférence transatlantique de Munich, que la plupart des Américains avaient désertée pour rentrer chez eux, les langues se déliaient et le doute émergeait sur ce qui apparaît comme une nouvelle étape dans la rupture transatlantique: une tentative d'apaisement, au moins temporaire, sans que rien n'ait changé sur les divergences de fond.

Détail révélateur de l'envie, à Munich, de croire à cet apaisement: ce sont trois dirigeants allemands -Boris Pistorius, ministre de la Défense, Johann Wadephul, ministre des Affaires étrangères, et Markus Söder, ministre-président de Bavière- qui, placés au premier rang, ont donné le signal, relate Le Monde, de la standing ovation en se levant, après s'être concertés d'un signe de tête, dès la fin du discours de M. Rubio. Il ne restait plus au Président de la conférence, Wolfgang Ischinger, qu'à saluer ce «soupir de soulagement» après le discours de Marco Rubio, au ton moins menaçant que celui du vice-président J. D. Vance qui, dans la même enceinte en 2025, avait marqué le début de la rupture entre l'Europe et l'Amérique Trumpiste.

L'Occident de l'alliance atlantique, c'est-à-dire transatlantique, est en train de se fracturer durablement. En 1945, les choses étaient simples. L'Occident, c'était les pays alliés ou soumis aux USA. En opposition au bloc communiste, on parlait même de «monde libre», en oubliant au passage les pays et les peuples se considérant comme opprimés par ce monde pas si libre pour tout le monde. L'Occident était aussi un synonyme des pays de démocraties libérales. C'est pourquoi le terme «Occident» s'étendait à l'Australie et même au Japon. Une notion donc largement à géométrie variable, mais pilotée, pour ses intérêts, depuis Washington.

Le Secrétaire d'État, Marco Rubio, a ainsi mis en avant l'héritage civilisationnel commun, en insistant sur la nécessité pour l'Europe de «devenir forte» et sur l'intérêt mutuel d'un rééquilibrage qui ne rompe pas l'alliance, mais la consolide: «Nous voulons une alliance qui se lance avec audace dans l'avenir et dont la seule peur soit de ne pas laisser à nos enfants des nations plus fières, plus fortes et plus riches».

Un sondage international récent permet de mieux s'approcher du ressenti des Occidentaux vis-à-vis de l'Occident. Une majorité nette (59 %) estime que Donald Trump est en train de «fragiliser l'Occident», contre 14 % qui pensent qu'il le «renforce», tandis que 23 % répondent «ni l'un ni l'autre» et 4 % n'ont pas d'opinion. Le message central — selon lequel l'administration Trump serait en train de sauver l'Occident de manière brusque— a été largement relayé en Europe ces derniers mois, mais il ne semble pas avoir convaincu les Européens. Le rapport de force est donc clairement défavorable dans la perception globale, avec un écart de 45 points entre fragilisation et renforcement.

La part non négligeable de réponses intermédiaires («ni l'un ni l'autre», 23 %)



indique toutefois qu'une fraction importante de l'opinion ne s'inscrit pas dans une lecture strictement positive ou négative, ce qui nuance l'idée d'un rejet homogène et laisse apparaître une zone d'incertitude ou d'attentisme.

Voilà sans doute ce qui justifie, après Munich, deux étapes ajoutées au déplacement de Marco Rubio.

Marco Rubio a entamé dimanche une visite de deux jours en Europe de l'Est, où il entend resserrer les liens avec la Slovaquie et la Hongrie, dont les dirigeants entretiennent des relations chaleureuses avec le Président Donald Trump tout en prenant parfois leurs distances avec les recommandations de la présidence américaine.

Le Secrétaire d'État utilisera ce déplacement pour aborder la coopération énergétique et des questions bilatérales, notamment les engagements au sein de l'OTAN, a précisé la semaine dernière le département d'État. «Ce sont des pays (…) très coopératifs avec les États-Unis, qui travaillent en étroite collaboration avec nous», soulignait jeudi Marco Rubio avant de s'envoler pour Munich. Deux pays de l'Europe orientale soviétique sont ainsi considérés comme les plus occidentaux par les Américains.

Les choses étaient plus simples quand l'Occident était uniquement européen. Sa naissance date de la séparation de l'Empire romain en deux —Empire d'Occident et Empire d'Orient— le second ayant survécu mille ans au premier. Puis l'Occident a connu une définition religieuse: c'est l'Occident chrétien, souvent opposé à un Orient musulman.

Tout change avec l'occidentalisation du monde et la redécouverte définitive de l'Amérique, quand les aventuriers, explorateurs et conquistadors franchissaient «les bords mystérieux du monde occidental».

Le monde occidental a cru un temps, après l'effondrement de l'URSS, pouvoir s'étendre par un libéralisme capitaliste au monde entier.

Ce fut une courte illusion.

Depuis, l'Occident, sur la défensive, ne cesse de se repentir et de rétrécir face à l'émergence d'un «Sud global» remettant en cause sa vision même de l'histoire.

Les USA craignent la fin de l'Europe et veulent incarner seuls l'héritage de l'Occident.

L'Occident n'est certes plus ce qu'il était et il a du mal même à savoir ce qu'il est. Signe évident d'une crise civilisationnelle.■

Patrice Zehr

ONU



Le chant du cygne ?

Pour Trump et ses proches l'Onu ne sert plus à rien. Elle n'est d'aucune utilité dans aucun des conflits en cours. Donald Trump est en train d'assembler les pièces d'un énorme puzzle mondial avec son «Conseil de la paix».

Cet organisme, qu'il va diriger seul, vient d'être établi pour administrer dans un premier temps la reconstruction de la bande de Gaza, ravagée par deux ans de guerre. Mais le Président américain ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Son objectif est de se substituer à l'ONU.

«A mon avis, cela va commencer par Gaza, puis on s'attaquera aux autres conflits au fur et à mesure qu'ils surviendront», a affirmé cartes sur table Donald Trump. Autrement dit, il s'agit de créer un nouveau forum de médiation internationale sous l'égide des Etats-Unis et de marginaliser les Nations unies.

«Le conseil de la paix est une organisation internationale qui vise à promouvoir la stabilité, à rétablir une gouvernance fiable et légitime, et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits», peut-on lire dans le préambule de cette charte envoyée aux pays invités à y siéger.

Le texte de huit pages critique d'emblée les «approches et institutions qui ont trop souvent échoué», dans une allusion claire aux Nations unies.

Il appelle à avoir «le courage» de s'en «écarter». Il souligne d'ailleurs «la nécessité d'une organisation de paix internationale plus agile et efficace».

Le Président américain, qui n'a cessé de dénoncer l'impuissance de l'ONU, a ainsi proposé à Vladimir Poutine de se joindre au club pour tenter de régler le conflit en Ukraine.

Certains dirigeants ont déjà sauté le pas en acceptant de faire partie de ce conseil. C'est notamment le cas du Roi du Maroc, qui a annoncé avoir accepté de rejoindre le Conseil, en tant que «membre fondateur».

Parmi eux figurent des proches du Président américain tels que Viktor Orban, le Premier ministre hongrois, Javier Milei, le Président argentin, et Kassim-Jomart Tokayev, le chef d'Etat du Kazakhstan.

D'autres ont été conviés à suivre l'exemple tels l'Italie, le Canada, l'Inde, le Pakistan, le Vietnam, l'Albanie, sans compter les principaux acteurs au Moyen-Orient, comme l'Egypte, la Jordanie, les Emirats Arabes Unis, la Turquie, le Qatar notamment…

Le texte précisant les règles du jeu pour le fonctionnement de ce Conseil souligne que le Président américain est seul maître à bord.

Il dispose d'un droit de véto sur les candidats et peut, seul, imposer d'éventuelles révocations.

Seul un vote à une majorité des deux tiers des Etats membres peut le contraindre à changer une décision.

Pour compléter le tableau, un autre Conseil exécutif va réunir des représentants de la Turquie et du Qatar, ce qui a provoqué la première dissension publique entre Donald Trump et Benyamin Netanyahu.

Le Premier ministre israélien a critiqué le choix de ces deux pays qui soutiennent le Hamas et a affirmé ne pas avoir été consulté au préalable pour cette décision «contraire à notre politique».

Toute la question est de savoir si Benyamin Netanyahu a les moyens de s'opposer à celui qu'il ne cesse de présenter comme «le plus grand ami qu'Israël ait jamais eu à la Maison-Blanche», au risque de faire échouer le plan sur lequel mise le Président américain ■

P. Zehr

Iran

Un deuxième porte avion américain



Le Pentagone a ordonné à un deuxième groupe aéronaval de se préparer à un déploiement dans la région du Golfe, ont indiqué jeudi 12 février 2026 plusieurs médias américains, alors que Donald Trump accentue la pression sur l'Iran pour mettre fin à ses programmes nucléaire et balistique.

Selon la presse américaine, le porte-avions Gerald Ford, actuellement déployé dans les Caraïbes, va être envoyé dans le Golfe pour y rejoindre l'USS Abraham Lincoln, déjà présent depuis janvier dans la région avec ses navires d'escorte.

«L'équipage du navire a été informé de la décision jeudi, selon quatre responsables américains qui ont requis l'anonymat», a précisé de son côté le New York Times.

L'USS Gerald Ford est le porte-avions le plus récent de l'arsenal américain, mais aussi le plus grand au monde.

Un haut gradé américain, s'exprimant sous couvert d'anonymat auprès de l'agence Reuters, a précisé que le bâtiment mettrait environ une semaine pour atteindre le Moyen-Orient.

Les avions de combat du porte-avions ont participé à l'attaque du 3 janvier contre Caracas, qui a conduit à la capture du Président Nicolás Maduro.

Le déploiement d'un deuxième porte-avions au Moyen-Orient serait une première en près d'un an, a fait remarquer le Wall Street Journal.

En mars 2025, le Harry Truman et le Carl Vinson y avaient tous deux été déployés pour combattre les rebelles houthis soutenus par le Yémen, au moment des frappes menées en juin contre des installations nucléaires iraniennes.

Dotés de seulement onze bâtiments de ce type, dont les rotations sont en principe planifiées de longue date, les États-Unis disposent d'un outil stratégique rare avec l'USS Gerald Ford. Ce dernier, qui est équipé d'un réacteur nucléaire, peut embarquer plus de 75 appareils militaires, dont des avions de chasse F-18 Super Hornet et des avions de détection avancée E-2 Hawkeye.

Le bâtiment dispose également de radars sophistiqués permettant de contrôler le trafic aérien et la navigation.

«Il faut passer un accord, sinon ce sera très traumatisant, très traumatisant», a déclaré le Président américain durant un échange avec la presse à la Maison-Blanche, en ajoutant qu'il espérait que les négociations avec la République islamique aboutissent d'ici un mois.

Le premier ministre israélien Benyamin Netanyahou a exprimé lui un «certain scepticisme» sur les chances de conclure l'accord en question.

Donald Trump a encore dit: «Je leur parlerai aussi longtemps qu'ils le souhaitent» en précisant que faute d'accord, il passerait à la «phase deux», qui serait «très dure» pour les Iraniens.

Il avait déclaré mardi au média américain Axios qu'il envisageait d'envoyer un deuxième porte-avions au Moyen-Orient afin de se préparer à une intervention militaire en cas d'échec des négociations avec l'Iran■

P. Zehr



Cuba

L'île sous haute tension

Combien de temps le Régime castriste hérité de la révolution de 1959 peut-il encore tenir ? La question est désormais sur toutes les lèvres depuis la décision de Donald Trump d'organiser un blocus énergétique de Cuba, déjà sous embargo américain depuis 1961.

La décapitation et la mise sous contrôle par Washington du Régime chaviste au Venezuela, le dernier pays à fournir d'importantes quantités de pétrole à Cuba, semble placer le Régime de La Havane au pied du mur.

Les alliés traditionnels de Cuba, comme le Mexique, se cantonnent désormais à fournir une aide humanitaire. 800 tonnes envoyées par la Présidente Claudia Sheinbaum sont arrivées par bateau ce 12 février à La Havane. Mais pas de pétrole, sous peine désormais de sanctions américaines. Toute une série de restrictions a ainsi été mise en place à Cuba, dans l'administration, les transports, ou encore le tourisme, afin de rationner les réserves de pétrole.

Selon Jean-Jacques Kourliandsky, Directeur de l'Observatoire de l'Amérique latine et des Caraïbes à la Fondation Jean-Jaurès: «La situation semble pire pour le Régime que lors de la période spéciale de 1991 qui avait suivi la fin de l'aide soviétique à Cuba, puisque cette fois, la recherche de fournisseurs alternatifs de pétrole semble bien plus compliquée et on ne voit pas très bien comment le Régime cubain pourrait s'en sortir».

Pour assurer la survie économique de l'île et sa propre survie politique, il avait misé sur trois secteurs: le transfert de devises des Cubains vivant à l'étranger, notamment aux États-Unis, l'envoi de médecins dans le monde entier en échange de matières premières et le secteur touristique.

«Mais ces trois secteurs vitaux sont en berne, à l'image de la suspension par de nombreuses compagnies aériennes de leurs vols à destination de Cuba, faute de pouvoir refaire le plein de carburant sur place», souligne Jean-Jacques Kourliandsky.

«Cuba n'a pas de pétrole. Ici, c'est un autre objectif que poursuit Donald Trump», explique Jean-Jacques Kourliandsky.

«Un objectif sans doute lié aux midterms, les élections de mi-mandat aux États-Unis, le 3 novembre prochain. Il a dans sa majorité un certain nombre d'électeurs républicains qui sont très radicalisés, très anticastristes, et beaucoup sont d'origine cubaine, comme son Secrétaire d'État, Marco Rubio, qui, en tant que fils d'exilés cubains ayant fui le Régime de Castro, a une revanche à prendre.

C'est Marco Rubio qui est à la manœuvre sur le dossier cubain, comme sur celui du Venezuela.

Selon Christophe Ventura, Directeur de recherches à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), «Donald Trump semble toutefois ne pas avoir encore fait son choix entre la ligne radicale de son Secrétaire d'État, envisageant de pousser le blocus jusqu'au bout en provoquant des émeutes de la faim pour faire imploser le Régime, et une ligne plus «diplomatique» pour une solution négociée, en alternant les phases de pression et de dialogue.

L'objectif étant de régler le problème avant les midterms».

«Le Président américain en fait également une affaire personnelle», précise Jean-Jacques Kourliandsky.

«Donald Trump s'attache à défaire tout ce qu'ont fait ses prédécesseurs démocrates, Joe Biden et surtout Barack Obama. C'est Obama qui avait amorcé une ouverture avec Cuba, que Trump s'emploie aujourd'hui à enterrer».■

P. Zehr

Ukraine

La ligne rouge des territoires

Après bientôt quatre ans de guerre, Volodymyr Zelensky a adressé aux Européens un discours d'une trentaine de minutes à l'occasion de la Conférence annuelle sur la sécurité de Munich, en Allemagne. Regrettant certaines lenteurs dans les décisions et rappelant les erreurs qui n'ont pas empêché la Seconde Guerre mondiale.

Alors que le conflit entre l'Ukraine et la Russie entre bientôt dans sa cinquième année, le Président ukrainien Volodymyr Zelensky a livré ce samedi 14 février 2026 un discours aux accents amers à Munich.

Le Président ukrainien a pointé notamment le calvaire subi par la population, alors que les frappes russes visant les infrastructures énergétiques d'Ukraine provoquent d'importantes coupures de chauffage au cœur de l'hiver glacial.

«Pas une seule centrale électrique» en Ukraine n'a été épargnée par les frappes russes, a dénoncé le Président ukrainien. «La plupart des frappes visent nos centrales électriques et autres infrastructures majeures, et il ne reste plus une seule centrale en Ukraine qui n'ait été endommagée», a-t-il ajouté.

Volodymyr Zelensky appelle également à des livraisons de missiles plus rapides pour les systèmes de défense aérienne ukrainiens fournis par les Occidentaux.

Il affirme que certains arrivages se font «au dernier moment».

«Parfois, nous parvenons à livrer de nouveaux missiles à nos (systèmes) Patriots ou à nos Nasams juste avant une attaque, et parfois à la toute dernière minute», a-t-il précisé.


Volodymyr Zelensky

«Dans cette guerre, les armes évoluent plus vite que les décisions qui doivent les arrêter», a regretté le dirigeant ukrainien, soulignant que les drones de type iranien Shahed utilisés par Moscou sont de plus en plus meurtriers.

Sur le front de la paix, alors qu'un nouveau cycle de négociations doit se dérouler dans les jours à venir à Genève entre Moscou, Kiev et Washington, le Président ukrainien a dit espérer que ces nouvelles discussions soient «sérieuses et substantielles».

Mais, «les Américains reviennent souvent sur la question des concessions, et trop souvent ces concessions sont abordées uniquement dans le contexte de l'Ukraine, pas de la Russie» a-t-il déploré. Des discussions dans lesquelles le dirigeant ukrainien dit regretter l'absence des alliés européens.

Les derniers pourparlers ayant eu lieu à Abu Dhabi ont achoppé notamment sur la question d'un possible partage de territoires entre Kiev et Moscou. «Ce serait une illusion de croire que cette guerre peut désormais être durablement réglée en divisant l'Ukraine, tout comme il était illusoire de croire que sacrifier la Tchécoslovaquie sauverait l 'Europe d'une grande guerre», a-t-il déclaré.■

P. Zehr

Changement d'heure pendant le Ramadan

Les Marocains ne savent plus sur quelle pendule danser



Comme chaque année depuis 2018, le Maroc est repassé à «l'heure légale». Ce retour au fuseau horaire Greenwich Mean Time (GMT) s'est opéré dimanche 15 février 2026 à 3 heures du matin à l'occasion de l'avènement du mois de Ramadan 1447H.

Accueilli avec soulagement par la plupart des citoyens, ce nouveau switch vers l'heure normale du Royaume, s'est accompagné par des campagnes sur le web, appelant au maintien de cette plage horaire, même après la fin du mois sacré.

Un bonheur de courte durée

Les hashtags «annulation de l'heure GMT+1» sont rapidement devenus viraux sur les Réseaux sociaux depuis le 16 février (2026). Les commentaires confirmant que le premier jour de travail après ce changement d'heure s'était déroulé dans une ambiance différente, se sont multipliés.

En effet, pour la majorité écrasante des Marocains, le retour à l'heure légale dans le Royaume, se traduit par un bien-être psychologique et une énergie palpable.

Dans ce contexte, les critiques se tournent principalement vers le gouvernement qui selon ses détracteurs, n'a pas lancé de débat public sérieux sur l'utilité du maintien de l'heure GMT+1.

De leur côté, les militants et acteurs associatifs rappellent les déclarations de politiciens marocains lors des précédentes Campagnes électorales, dans lesquelles ils s'étaient engagés à œuvrer pour l'abolition de l'heure d'été s'ils étaient élus. Or, ces promesses ne se sont concrétisées ni en initiatives législatives ni en décisions concrètes, ce qui exacerbe la frustration d'une grande partie de la population marocaine, déplorent-ils.

Les dangers de l'heure d'été

Plusieurs experts avaient déjà mis en garde contre les effets néfastes du changement d'heure, sur la santé mentale et physique.

Les spécialistes du comportement estiment en effet, que l'heure d'été en hiver perturbe le rythme normal entre lumière et obscurité, modifie la sécrétion de mélatonine, outre ses effets néfastes sur la concentration et le bien-être psychique et corporel de manière générale.

Les médecins expliquent quant à eux, que les changements récurrents des fuseaux horaires, peuvent causer des problèmes de santé graves, notamment des infarctus et des attaques vasculaires cérébrales, soulignant que l'heure GMT est la plus appropriée pour la population vivant au Maroc, dans la mesure où elle s'aligne parfaitement avec leur horloge biologique.

En dépit de l'argument officiel selon lequel le maintien de l'heure d'été toute l'année, permet des économies d'énergie et un meilleur alignement avec les marchés européens, la réalité montre que les dommages liés au changement d'heure l'emportent nettement sur les bénéfices.

D'ailleurs, plusieurs pays occidentaux songent sérieusement à abolir définitivement l'heure d'été qui s'est avérée au fil des années, sans aucune utilité.

En 2025, le Chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, avait relancé le débat autour de la suppression de l'heure d'été, la qualifiant de pratique obsolète qui perturbe le rythme biologique.

Chez-nous au Maroc, les responsables gouvernementaux ne semblent pas se soucier de la santé physique et mentale des citoyens. Quoi de plus normal, lorsqu'on sait que la plupart d'entre eux pour ne pas dire tous, ne se réveillent pas aux aurores, pour aller travailler comme le commun des Marocains.■

HZ

GMT+1

Le niet catégorique sur les réseaux sociaux

Depuis quelques jours, les Réseaux sociaux vibrent d'une contestation inédite autour de l'heure légale au Maroc. Le hashtag «#NonAlHeureDEtéMaroc» est devenu un véritable cri de colère fédérant un grand nombre d'internautes, autour d'une seule idée, le retour définitif à l'heure GMT.





Cette colère ne se limite pas aux messages sérieux. Sur Twitter, Facebook et Instagram, l'humour se mêle souvent à la contestation. Ce mélange d'ironie et de dérision traduit un malaise réel. Les Marocains dénoncent un décalage entre le rythme biologique et le fuseau imposé, pointant les effets sur le sommeil, la concentration et même la santé.

A quand le retour à la vie normale

Les arguments officiels avancés par les pouvoirs publics, notamment les économies d'énergie, sont systématiquement tournés en dérision. «Economies d'énergie? Je paie ma facture d'électricité et je confirme: qu'elle est plus chère qu'avant», ironise un internaute. «On a l'impression que les journées sont plus longues et les nuits plus reposantes», estiment la plupart des usages des réseaux sociaux depuis le changement d'horaire à l'occasion du Ramadan, appelant à bannir définitivement l'heure d'été au Maroc.

Au-delà de l'humour, la contestation reflète un sentiment profond de frustration. Aujourd'hui, le débat n'est plus seulement technique, mais touche à la qualité de vie du citoyen.

Pourtant, malgré cette mobilisation croissante et inventive, les autorités semblent maintenir leur position, invoquant des raisons économiques et techniques pour justifier le maintien du fuseau GMT+1.

Lorsque le Royaume a basculé sur le GMT+1 en 2018, une étude commandée par le gouvernement de l'époque estimait les économies d'énergie à 0,17 % de la consommation nationale, soit environ 33,9MMDH. Aucun passage n'a été consacré au bien-être physique ni à la santé mentale des citoyens.

Depuis huis ans maintenant, les autorités gouvernementales n'ont pas infléchi leur position à ce sujet.

Les appels citoyens se multiplient, mais aucune révision du décret n'est envisagée, à ce jour.

Le gouvernement observe, mesure, mais ne bouge pas.

A l'heure où ces lignes sont écrites, l'avenir de l'heure d'été reste incertain. Ce qui est sûr c'est que les Marocains n'en veulent plus. ■

HZ

Ramadan à Mazagan

Le prestigieux Resort propose une expérience raffinée alliant tradition et convivialité



Le Mazagan Beach & Golf Resort est à nouveau à pied d'œuvre pour concocter et présenter le meilleur, à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Le Complexe hôtelier, joyau de la Région, invite ses hôtes à célébrer l'art du Ftour.

Dans un cadre élégant, raffiné et serein, le Resort propose une parenthèse idéale pour réunir familles et amis autour des valeurs de partage et de générosité.

Cette année, le restaurant Olives sublime son accueil en installant une élégante tente sur sa terrasse, spécialement aménagée pour ce mois sacré.

Ce nouvel espace offre aux convives le choix entre l'ambiance feutrée de la salle intérieure, ou l'atmosphère chaleureuse de la tente dont le décor s'inspire du patrimoine marocain.

Chaque soir, un buffet somptueux met en scène la richesse des saveurs ramadanesques.

Des classiques incontournables de la cuisine marocaine aux créations contemporaines, la sélection culinaire est une véritable ode à la diversité, pensée pour transformer la rupture du jeûne en un instant de pure gourmandise.

L'expérience est sublimée par un accompagnement musical au rythme des mélodies andalouses apportant une note élégante et authentique à la soirée.

Puis, l'atmosphère se prolonge avec les sonorités des Gnawas pour des soirées vibrantes, empreintes de spiritualité et de convivialité.

Pensé comme une véritable escale de partage, le Ramadan au Mazagan Beach & Golf Resort est l'invitation parfaite pour se retrouver avec tous ceux qu'on aime, ceux auxquels on veut faire vivre des moments uniques, au cœur d'un univers qui sublime l'hospitalité, la gastronomie et le respect des traditions.

Et si l'on vient de villes ou de régions voisines, voire de pays lointains –le Mazagan Beach & Golf Resort reçoit, depuis sa création, des clients des quatre coins du pays et du monde- l'offre spéciale ne se limite pas au ftour.

Elle concerne aussi les nuitées.

Outre des activités nombreuses et une palette de choix large et diversifiée.

Ainsi, à l'occasion du Ramadan, l'iconique complexe hôtelier a deux propositions phares.

Pour ce qui est de l'offre de Séjour Ramadan:

Nuitée pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans incluant Ftour buffet pour les adultes et petit-déjeuner pour les 2 enfants à partir de 2 400 MAD la nuitée (hors taxes de séjour).

Pour ce qui est de l'offre Ftour:

Ftour buffet au restaurant Olives à 510 dirhams par adulte.

Les habitués –on peut même dire les addicts- pas de recommandations particulières. Ils connaissent le chemin et c'est toujours un bonheur de les recevoir.

Les nouveaux, ceux qui décident enfin de découvrir les offres et espaces enchanteurs du Mazagan Beach & Golf Resort, chiche pour une 1ère expérience ce Ramadan 2026 ? ■

Tribune



Par Abla Tlemçani

La solitude du pouvoir

Cette clarté qui manque tant aux femmes entrepreneures

Elles sont à la tête de leur affaire, entourées d'une équipe, parfois en couple, souvent mères. Pourtant, elles décrivent toutes la même sensation: une solitude qui ne doit rien au nombre de personnes dans la pièce. Cette solitude-là n'est pas sociale. Elle est directionnelle. J'observe depuis des années un phénomène silencieux chez les femmes qui entreprennent. Leur business tient la route, les chiffres sont là, les clients sont contents. Mais à l'intérieur, ça grince. Avec le conjoint, avec l'associée, avec soi-même.

Comme si plus l'entreprise grandissait, plus un fossé s'élargissait entre elles et les autres.

Longtemps, j'ai cru que ce vide venait d'un manque de soutien. Qu'il suffirait que le compagnon comprenne mieux, que l'équipe s'implique davantage, que les amis cessent de minimiser.

Alors on explique, on justifie, on espère.

Et rien ne change.

Pire: plus on attend des autres qu'ils comblent ce vide, plus on les épuise, et plus on se sent incomprise.

Le piège, c'est de confondre soutien et validation.

Quand on attend de son entourage qu'il nous rassure sur nos choix, on ne cherche plus du réconfort: on cherche une permission.

Et cette permission, personne ne peut la donner de l'extérieur. Pas même le conjoint le plus aimant, pas même l'équipe la plus loyale.

J'ai vu des femmes transférer sur leur compagnon des attentes qui relevaient du comité de direction. J'en ai vu d'autres rendre leur équipe responsable de leurs doutes stratégiques.

C'est humain, mais c'est une impasse. Car ni l'amour, ni le salaire ne peuvent apaiser ce qui relève de la décision intérieure.

Alors concrètement, comment sortir de ce tourbillon ?

La première étape est d'apprendre à distinguer ce qui relève de vous et ce qui appartient aux autres.

Un exercice simple mais redoutable: avant de partager un doute, demandez-vous «Est-ce que j'ai besoin d'un avis objectif ou d'une autorisation pour avancer ?». Si c'est la seconde option, gardez-le pour vous. Notez-le dans un journal, parlez-le à voix haute devant un miroir, mais ne le déposez pas dans le giron conjugal ou professionnel. Vous protégerez vos relations et vous vous réapproprierez votre pouvoir de décision.

Deuxième pilier: instaurer des rituels de clarté personnelle. La direction interne ne se décrète pas, elle se cultive.

Certaines entrepreneures tiennent un «carnet de cap» où elles écrivent chaque semaine ce qu'elles ont décidé, ce qu'elles ont retardé et ce qu'elles ont compris. D'autres pratiquent la marche en solitaire, sans musique ni téléphone, pour laisser émerger les réponses que le bruit ambiant étouffe.

D'autres encore s'imposent une heure de «silence stratégique» avant chaque réunion importante.

Peu importe la forme: l'essentiel est de créer un espace où vous n'êtes plus dans la réaction aux autres, mais dans la connexion à vous-même.

Troisième levier, et non des moindres: apprivoiser l'inconfort.

La solitude décisionnelle est inconfortable. On voudrait la fuir, la noyer dans les sollicitations, les consultations intempestives, la surconnexion.

Pourtant, c'est dans cet inconfort que se forge l'ancrage.

Essayez, la prochaine fois qu'un doute vous assaille, de ne pas le partager immédiatement. Restez avec lui vingt-quatre heures. Observez les émotions qu'il soulève.

Souvent, l'urgence de consulter cache une peur de trancher. Or trancher, c'est exister en tant que dirigeante. Plus vous tolérerez ce vertige, moins vous aurez besoin de le faire disparaître par procuration.

Enfin, acceptez de recevoir différemment. Le soutien des proches ne disparaît pas quand vous cessez de quêter leur validation. Il se transforme.

Votre conjoint n'a pas à valider votre stratégie de croissance ; il peut simplement vous préparer un dîner en sachant que vous avez passé une journée exigeante.

Votre équipe n'a pas à porter vos doutes existentiels ; elle peut exécuter avec rigueur une vision claire.

Le jour où vous arrêtez d'attendre des autres qu'ils comblent un vide qui est le vôtre, vous découvrez qu'ils sont bien plus présents que vous ne le pensiez.

La solitude du dirigeant n'est pas une maladie à guérir. C'est un signal. Celui qui dit: vous êtes sur votre propre chemin. Restez-y.■

Compléments alimentaires sur les Réseaux sociaux

Quand le danger est à portée de clic



L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS) a mis en garde le public contre la commercialisation de certains produits présentés comme des compléments alimentaires, vendus via les Réseaux sociaux et les plateformes en ligne.

L'Agence a signalé que ces produits font l'objet de promotions reposant sur des allégations thérapeutiques ou physiologiques interdites, telles que l'accélération de la croissance ou la guérison de maladies. Ces affirmations, en plus d'induire le consommateur en erreur, sont susceptibles de constituer un risque sérieux pour la santé, alerte l'AMMPS. L'Agence créée en vertu de la loi 10.22, entérinée en 2023, rappelle que les compléments alimentaires sont destinés uniquement à compléter un régime alimentaire normal et ne peuvent en aucun cas se substituer à un traitement médical. Dans sa mise en garde contre la prolifération sur les Réseaux sociaux, de compléments alimentaires, l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé alerte également sur les risques sanitaires potentiels liés à la consommation de ces produits non autorisés, susceptibles de contenir des substances interdites et non déclarées ou à des dosages dangereux.

La plus grande vigilance s'impose !

L'AMMPS recommande aux consommateurs de faire preuve d'une vigilance accrue face aux publicités diffusées sur les réseaux sociaux, en particulier celles promettant des résultats rapides ou extraordinaires. Les consommateurs doivent solliciter systématiquement l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien avant toute consommation de complément alimentaire. Ils sont tenus de respecter strictement les posologies et les précautions d'emploi recommandées.

L'Agence rappelle que la préservation de la santé publique est une responsabilité partagée. En cas de doute sur la provenance ou la qualité d'un produit, il est recommandé de s'abstenir et de demander conseil auprès d'un professionnel de santé.

En France, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) avait mis en garde contre l'usage croissant des compléments alimentaires dans la mesure où leur efficacité réelle demeure incertaine, tandis que leur banalisation expose à des risques sanitaires non négligeables. L'Agence française avait mis en évidence plusieurs dangers liés à une consommation excessive ou inadaptée, soulignant que l'association de plusieurs compléments alimentaires peut entraîner un dépassement des seuils de sécurité, ce qui provoque des allergies et des effets secondaires graves.

En 2024, au moins 80 décès suspects ont été enregistrés à travers le monde. Tous étaient liés à la consommation de compléments alimentaires et autres produits pharmaceutiques achetés vie les Réseaux sociaux. En France, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire a rapporté 2 décès et 154 cas d'effets indésirables graves dont cardiovasculaires, entre 2016 et 2024, principalement liés aux produits pour sportif vendus internet. ■

HZ

Programmes TV

Ce que propose «Al Amazighia» pour le mois de Ramadan

A l'occasion du mois sacré de Ramadan 1447/2026, «Al Amazighia» déploie une grille riche et diversifiée, portée par des productions qui interrogent le quotidien de la famille marocaine et les grandes questions humaines.

Entre suspense, audace narrative et ancrage social, la Chaîne dont la réception est possible par satellite et TNT (Télévision Numérique Terrestre), entend répondre aux attentes du public berbérophone marocain, tout en reflétant la pluralité culturelle et linguistique dont jouit le Royaume. Pour le Ramadan 2026, «Al Amazighia» propose une offre riche et variée.



Une grille plurielle qui répond à tous les goûts

Le feuilleton «Karima D'Istiss» (Karima et ses filles) s'attaque ainsi aux thématiques de l'argent, du pouvoir et des conflits familiaux, explorant les tensions qui traversent les relations intergénérationnelles. De son côté, «Makh A Wino» (Pourquoi, mon amour?) aborde les blessures de l'amour, la dignité et les déséquilibres au sein du couple, mettant en lumière les rapports de force qui fragilisent les liens conjugaux.

La chaîne ne néglige pas non plus les transformations du monde rural, tiraillé entre modernité et traditions, tandis que la deuxième saison de «Afadar» (Le Cactus) se penche sur la fragilité d'une jeunesse en quête d'avenir et de stabilité.

Côté téléfilms, «Tiddokkla Tiqdimine» (Amitiés anciennes) célèbre la loyauté face à la trahison et aux intérêts personnels, alors que «Tasghart» (Destin) explore la patience et les profondeurs de l'âme humaine.

La chaîne consacre également une place de choix au documentaire, en mettant en lumière la richesse du patrimoine marocain, matériel et immatériel, et en contribuant à la réhabilitation de la mémoire collective. La série «Iddr Ar Yittmudo» (Ambulant) entraîne les téléspectateurs dans un périple à travers les villes du sud du Maroc, explorant leur histoire et leurs paysages pour offrir une lecture visuelle des transformations du territoire et des modes de vie. Avec «Jaouhar», la femme amazighe est mise à l'honneur. La série souligne son rôle central dans les campagnes et villages, en tant qu'actrice essentielle du développement social, culturel et économique, mais aussi gardienne des valeurs et de la transmission.

La deuxième saison de «Tikosiwin Drnin» (Patrimoine vivant) poursuit, quant à elle, l'exploration des multiples facettes du patrimoine amazigh : gestion collective, soufisme, enseignement traditionnel, arts ou encore médecine ancestrale. Une immersion visuelle et documentaire qui participe à l'enrichissement de la mémoire nationale.

Au-delà de la fiction et du documentaire, la chaine «Al Amazighia» propose à l'occasion du mois de Ramadan 2026, une programmation couvrant les champs culturel, éducatif, politique, social et économique, avec des émissions dédiées à la famille, aux femmes, aux enfants, aux jeunes ainsi qu'aux Marocains du monde.

Les programmes religieux occupent également une place centrale durant le mois sacré. Outre la diffusion quotidienne des «Addorouss Alhassaniyya», la chaîne entend promouvoir les valeurs de modération, de réflexion et d'élévation spirituelle, en phase avec l'esprit du Ramadan.

La chaîne propose des capsules quotidiennes de sensibilisation et de service public, abordant des thématiques liées à la santé, à l'environnement, à l'économie, à l'agriculture et à la culture. Le programme «Tamghast n Wuzum» vise à sensibiliser les jeûneurs et à encourager une consommation responsable, tandis que «Timert n Tzuri» (Instant Artistique) plonge dans les coulisses du monde de l'art, mettant en lumière des parcours inspirants à travers le Royaume. Les soirées artistiques rythmeront également le mois sacré, avec la diffusion de concerts chaque samedi, réunissant des artistes aux répertoires variés, incluant notamment des œuvres amazighes et hassanies.

A travers cette programmation, «Al Amazighia» réaffirme son engagement à offrir un contenu ramadanesque équilibré, conjuguant plaisir artistique, proximité sociale et dimension humaine, tout en célébrant la diversité culturelle du Maroc.■

Institut du Monde Arabe

Anne-Claire Legendre succède à Jack Lang

Le Conseil d'Administration de l'Institut du Monde Arabe (IMA) à Paris a confirmé la nomination de la diplomate française Anne-Claire Legendre, première femme à la tête de cette Institution.



«Sur proposition de l'Etat français, Madame Anne-Claire Legendre a été désignée membre du Conseil d'administration et élue Présidente de l'Institut du monde arabe. Elle devient la première femme à présider l'IMA», a indiqué l'Institut dans un communiqué rendu public le 17 février 2026.

Anne-Claire Legendre «dispose de l'expérience, des qualités et de la vision stratégique nécessaires pour assumer ces responsabilités éminentes», avait assuré le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot en annonçant son intention de proposer la diplomate française au Conseil d'administration réuni dans la matinée pour désigner la nouvelle présidence de l'Institut du Monde Arabe.

Diplomate de carrière âgée de 46 ans, A-C Legendre est actuellement conseillère à la présidence de la République pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient, après avoir été notamment porte-parole du Quai d'Orsay.

D'après son communiqué, l'IMA indique qu'à l'approche du 40e anniversaire de l'institut, la nouvelle présidence aura pour priorité la mise en œuvre d'une réforme ambitieuse, à savoir «une modernisation de la gouvernance, une organisation plus lisible et efficace, le rétablissement d'une trajectoire financière soutenable et le renforcement des règles de déontologie».

«L'Institut du monde arabe entend ainsi poursuivre son développement et affirmer son rôle singulier au service du dialogue entre la France, l'Europe et les sociétés du monde arabe contemporain», conclut le communiqué. Le Conseil d'administration de l'Institut du monde arabe (IMA) est composé de 14 membres nommés pour trois ans, répartis à parité entre la France et les Pays Arabes.

Côté français, siègent des représentants désignés notamment par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que des personnalités qualifiées. Côté arabe, il s'agit principalement d'Ambassadeurs accrédités à Paris, dont celui du Maroc, Samira Sitail. ■

Robbie Williams, Scorpions, Mika, Cory Wong...

Jazzablanca 2026 annonce son programme

Pour sa 19ème édition, Jazzablanca introduit une nouveauté majeure dans son format. Du 2 au 11 juillet 2026, le Festival proposera 4 concerts chaque soir à Anfa Park, répartis entre la Scène 21 et la Grande scène.

Cette cadence inédite viendra rythmer les 10 jours du festival, avec une programmation qui réunira 50 artistes à Anfa Park (concerts payants) et au Parc de la Ligue Arabe (concerts gratuits).

Les festivaliers pourront composer leur parcours, explorer les différentes scènes et profiter de l'ambiance du Village. Cœur de vie du festival, le Village dévoilera une nouvelle scénographie pour améliorer l'expérience des festivaliers et offrir de nouveaux espaces avec plus de confort et de découvertes.



Les quatorze premiers noms dévoilés révèlent la richesse des univers artistiques de Jazzablanca et viennent enrichir sa programmation. Robbie Williams, icône de la pop britannique, donnera le ton le jeudi 2 juillet 2026 avec ses tubes intergénérationnels pour un concert très attendu, son premier en Afrique du Nord, à Jazzablanca. Le guitariste virtuose américain Cory Wong se produira le vendredi 3 juillet.

Figure majeure du funk moderne et membre de Vulfpeck, ce showman offrira un concert à la croisée du funk, du jazz et de la pop. Le rock légendaire de Scorpions résonnera samedi 4 juillet 2026, avec toute l'intensité d'un groupe qui célèbre cette année ses 60 ans de carrière, porté par des titres intemporels.■

Presse au Maroc

Mehdi Bensaid dévoile les nouvelles intentions du gouvernement



Mehdi Bensaid, ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Le Conseil de gouvernement a approuvé, jeudi 19 février 2026, le projet de loi 09.26 relatif à la réorganisation du Conseil National de la Presse (CNP), présenté par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mehdi Bensaid. Ce projet de loi vise essentiellement à donner effet juridique à la décision 261/26 de la Cour constitutionnelle du 22 janvier (2026), a indiqué un communiqué de la primature à l'issue dudit Conseil. En ce qui concerne le projet de décret-loi 2.26.135 portant création d'une Commission administrative spéciale chargée de la gestion du secteur de la presse et de l'édition, la même source a ajouté que ce texte a été retiré, à la demande du département de tutelle, après accord du Chef de l'Exécutif.

Mehdi Bensaid explique

A cette occasion, le ministre Bensaid a tenu une conférence de presse à Rabat, consacrée aux évolutions du dispositif d'autorégulation de la presse, ainsi qu'au projet de loi relatif à la réorganisation du CNP. Le responsable gouvernemental y a également abordé la situation globale du secteur dans le Royaume. Mehdi Bensaid a ainsi expliqué que la prolongation du mandat de l'actuelle direction du Conseil national de la presse avait été envisagée afin d'éviter tout vide institutionnel. Il a également rappelé qu'une proposition visant la mise en place d'une commission spéciale, composée de représentants d'institutions constitutionnelles pour gérer la phase transitoire, avait été étudiée avant d'être finalement abandonnée.

Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a précisé que le projet de loi relatif au CNP sera soumis au Parlement pour débat et adoption, exprimant le souhait de voir le Conseil national de la presse opérationnel dans sa nouvelle configuration dès le mois de mai prochain.

Mehdi Bensaid a par ailleurs annoncé une orientation claire vers l'activation des droits d'auteur au profit des journalistes. Cette mesure vise à garantir leurs droits liés aux articles et productions journalistiques, dans une démarche de renforcement de la protection juridique et professionnelle des acteurs du secteur. A ce titre, une enveloppe financière avoisinant les 30 millions de dirhams sera mobilisée.

Concernant le soutien public aux entreprises de presse, le ministre de tutelle a indiqué qu'une décision conjointe avait été prise avec le afin de mettre en place un mécanisme opérationnel pour le versement des aides publiques. Toutefois, certaines lourdeurs administratives ont entraîné des retards dans la mise en œuvre.

Mehdi Bensaid a précisé que plusieurs grandes entreprises de presse ont déjà déposé leurs dossiers pour bénéficier du soutien, tandis que des difficultés ont été constatées chez les petites et moyennes entreprises. Ces dernières ont ainsi bénéficié d'un délai supplémentaire pour compléter leurs dossiers. Dans l'attente, une mesure exceptionnelle a été adoptée, permettant le versement des salaires des employés pour une durée de trois mois.

En conclusion, le ministre a souligné que l'octroi du soutien public reste conditionné à l'engagement des entreprises de presse à revaloriser les salaires des journalistes, dans une approche visant à améliorer durablement les conditions sociales et professionnelles au sein du secteur médiatique ■

Le Reporter

Directrice et rédactrice en chef: Bahia Amrani

Rédacteur en chef adjoint: Mohcine Lourhzal

Grand reporter: Naima Cherii

Rédaction: Mohamed Nafaa, Patrice Zehr, Bouchra Elkhadir, Ismail Saih, Mariem Bennani, Abderrahman Bennani, Khadija Benzina, Hafida Zahid

Infographistes: Naima Touhami, Houmam Moudarir

Conception graphique: Baba.com

Administration: Bachir Saghir

Diffusion: Abdelaziz Abid

Accueil: Magida Rizk

Crédit photos: AFP, MAP

Photographes: Soufiane Benkhadra, Ali Achour, Hassan Najibi

Impression: Idéale

Distribution: Sochepress

Dépot légal : 172/97
RC : 271.540
Patente : 32100789 . IF : 43200205. **CNSS** : 6020078
Numéro de la commission paritaire : H.F/038-06
Adresse : 1, Sahat Al Istiqlal, 2ème étage – Casablanca 20 000
Téléphone : (05 22) 54 11 03 - (05 22) 54 11 04
Télécopie : (0522) 54 11 05
e-mail : lereporter@menara.ma
Sites web : www.lereporter.ma
www.lereporterexpress.ma
La chaîne YouTube le Reporter

Football

33 arbitres marocains reçoivent les Insignes de la FIFA pour l'année 2026

33 arbitres marocains se sont vus remettre les Insignes de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) au titre de l'année 2026.



Remises par la Direction Nationale de l'Arbitrage, le 11 février 2026, ces décorations constituent une reconnaissance quant au niveau des arbitres marocains et leur capacité à diriger des matchs selon les standards internationaux.

La liste des arbitres centraux masculins comprend Jalal Jayed, Hamza El Fariq, Mustapha Kachaf, Hicham Temsamani, Mohamed El Baroudi, Achraf Barrada et Noufel Nachit. Chez les femmes, les arbitres centrales sont Sabah Saddir, Zakia El Grini, Zouleikha Hermas et Nouhaila Belkhoukh.

Les insignes internationaux ont également été remis aux arbitres assistants : Lahcen Azgaou, Mustapha Akerdad, Zakaria Brinssi, Hamza Nassiri, Abdessamad Abrtoune, Zakaria Bouchtaoui et Achraf Raihan. Les arbitres assistantes féminines sont Fatiha Jermoumi, Soukaina Hamdi, Karima Khdiri et Ihssane Ennouajli.

La liste inclut également les arbitres certifiés pour l'Assistance Vidéo à l'Arbitrage (VAR). Il s'agit de Jalal Jayed, Hamza El Fariq, Yassine Bouslim, Zakaria Brinssi, Fatiha Jermoumi, Moncef El Zein Alaoui et Ayoub Cherhabile.

Enfin, les insignes internationaux ont été attribués aux arbitres de futsal, à savoir Khalid Hnich, Said El Haoud, Mustapha Rekik et Mohamed Aboukhal, ainsi qu'aux arbitres de beach soccer, Driss Lemghidar, Youssef Ait Houmad, Azzedine Salhi et Nabil El Maliki ■

Mondial 2026

Lancement de la vente de tickets pour le match Maroc-Paraguay

La Sélection Nationale A jouera deux matchs amicaux face aux sélections Equatorienne et Paraguayenne respectivement vendredi 27 mars 2026 et mardi 31 mars 2026 en préparation à la phase finale de la 23ème édition de la Coupe du Monde-2026.

La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) a précisé comment les supporters souhaitant assister à la deuxième rencontre qui se tiendra au Stade Riyadh Air Metropolitano de Madrid à 21h15 (GMT), le pourront. «Le Comité d'organisation du match amical qui opposera la sélection nationale à celle du Paraguay annonce le lancement de la vente des billets pour cette rencontre à partir du 16 février 2026 à 18h00. Les prix ont été fixés entre 40 et 300 euros», a indiqué l'Instance dirigeante du football national.

L'équipe nationale affrontera, le 27 mars, l'Equateur au stade Riyadh Air Metropolitano de Madrid (Espagne) à 21h15. Ces deux matchs amicaux entrent dans le cadre de la préparation des Lions de l'Atlas pour la Coupe du Monde 2026 organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

Placée dans le groupe C aux côtés du Brésil, de l'Ecosse et d'Haïti, la Sélection nationale lancera sa 7ème participation au Mondial par un rendez-vous de prestige face à la Seleção, le 13 juin (2026) au MetLife Stadium dans le New Jersey, un match déjà classé parmi les plus demandés



lors de la phase de groupes.

Les Marocains enchaîneront ensuite face à l'Ecosse, le 19 juin au Gillette Stadium de Boston. Enfin, les coéquipiers d'Achraf Hakimi boucleront la phase de groupes le 24 juin 2026, au Mercedes-Benz Stadium d'Atlanta, contre Haïti■

Botola Pro D1

Bousculade en haut du tableau

La 12ème journée de la Botola Pro D1 qui s'est clôturée dimanche 15 février 2026, a été marquée par une bousculade de plusieurs équipes en tête du classement.



Le Raja de Casablanca n'a pas réussi à sortir vainqueur de son match à domicile contre l'Union Yaacoub El Mansour et s'est contenté d'un nul blanc face au nouveau venu chez l'élite du football national.

Le COD Meknès a, quant à lui, réussi une bonne opération en revenant avec un match nul de chez le Hassania Agadir et se place également en première position avec 20 unités.

La tête du classement risque par ailleurs d'être chamboulée après les matchs de mise à jour après le retour des équipes marocaines engagées en compétitions africaines, à savoir l'AS FAR, la Renaissance Berkane, l'Olympic Safi et le Wydad Casablanca.

L'Olympique Dcheira, 7ème au classement avec 15 points, est revenue avec une précieuse victoire de Tanger où il a battu l'équipe locale par 2 buts à 1, se rapprochant davantage du peloton de tête, tandis que le Difaa El Jadida (6ème-16 points) a avancé ses pions en s'imposant à domicile avec une courte mais importante victoire contre l'Union Touarga embourbée en 14ème position avec 7 points.

Le FUS Rabat, 12ème avec 9 points, n'a pas pu faire mieux qu'un nul face au Kawkab Marrakech (1-1), également installé en 12ème position avec autant de points que l'équipe de la Capitale. A noter que trois matchs de cette 12ème journée du Championnat National (Olympic Club de Safi, Renaissance Club Athletic de Zemamra, AS FAR- Renaissance Sportive de Berkane, Moghreb de Fès, Wydad de Casablanca), n'ont pas encore été disputés et feront l'objet d'une programmation ultérieure en raison des engagements de plusieurs clubs sur la scène africaine. La RSB et l'AS FAR sont engagées en Ligue des Champions de la CAF, tandis que le WAC et l'Olympique de Safi poursuivent leur aventure en Coupe de la CAF.

En Ligue des Champions africaine, l'AS FAR a terminé deuxième du groupe B avec 9 points, derrière le géant cairote Al Ahly (10 points), recordman de la compétition. Les Militaires ont arraché un nul blanc héroïque lors de la dernière journée au Caire, un résultat fondateur qui en dit long sur leur solidité mentale.

Dans le groupe A, la Renaissance de Berkane a également terminé deuxième avec 10 points, derrière Pyramids FC (16 points). En Coupe de la Confédération Africaine, l'exploit le plus marquant est sans doute celui de l'Olympic de Safi. Pour sa toute première participation continentale, le Club Safiot a validé sa qualification pour les quarts de finale.

Enfin, le Wydad de Casablanca n'a laissé aucune place au doute en dominant son groupe avec 15 points. Les Rouge et Blanc ont survolé la phase de groupes, affichant maîtrise collective, profondeur d'effectif et efficacité offensive. Avec un groupe expérimenté et rompu aux exigences des grandes soirées africaines, le WAC apparaît comme un sérieux prétendant au Titre, déterminé à enrichir un palmarès déjà prestigieux ■



Ali Missoum, jeune espoir du tennis national

Tennis

Le Maroc intègre le Top 100 mondial ITF Junior

Ali Missoum s'est assuré d'intégrer le Top 100 mondial Junior de la Fédération internationale de tennis à l'issue du tournoi ITF Juniors J300 Casablanca (Grade 1), qui s'est déroulé du 7 au 14 février 2026 au Club Olympique Casablancais (COC), réunissant plusieurs joueurs et joueuses issus de l'élite du circuit junior international.

Le tableau simple garçons a été marqué par le jeune tennisman marocain qui a atteint la finale de cette compétition de haut niveau. Bien qu'il se soit incliné face à l'Italien Raffaele Ciurnelli, 87ème au classement ITF Junior, sur le score de 6/0, 6/2, le fait d'avoir atteint la dernière phase d'un tournoi Grade 1, permet à ce jeune talent montant du ballon jaune, d'intégrer le Top 100 mondial de la discipline dans sa catégorie junior.

Le circuit ITF Junior tennis est la structure officielle de tournois internationaux organisée par la Fédération Internationale de Tennis pour les joueurs âgés de 13 à 18 ans. Véritable tremplin vers le professionnalisme, il permet d'acquérir des points au classement mondial junior (ITF World Junior Rankings) à travers des tournois de niveaux variés (Grade 1 à 5).■

SOUS L'ÉGIDE DU

MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION

SPORTECH SUMMIT BY MDJS

3ème édition



21 janvier 2026 | INSMAC, Rabat

Partenaires institutionnels

MDJS FAIRE GAGNER LE SPORT

Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration

INSMAC

Partenaires officiels

Entreprise sportive

Technopark

Partenaires Ecosystème

CASABLANCA

LE TREMPLIN

COLOSSEUM

Partenaires médias

HIT RADIO

HOLA! MAROC

L'ODJ

télé maroc

Organisateur

ACCELAB